



Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2025

www.cibc.com/francais

Le 27 février 2025

Rapport du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2025.

Voici quelques-unes des principales réalisations de notre banque au premier trimestre de 2025 :

- Nous avons atteint des jalons remarquables en obtenant un score net de recommandation sans précédent au chapitre des Services bancaires personnels, région du Canada, de Wood Gundy et de Service Impérial, reflet du niveau de satisfaction exceptionnel de notre clientèle.
- Nous avons lancé les certificats canadiens d'actions étrangères (CCAÉ) européens de la Banque CIBC, les premiers ajoutés à notre plateforme de CCAÉ en pleine croissance et les tout premiers du genre dans le secteur des services financiers au Canada, pour offrir aux investisseurs davantage d'occasions d'investir dans des sociétés mondiales.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure utilisation de l'intelligence artificielle dans l'expérience client et le prix de la catégorie Amérique du Nord lors des prix Customer Centricity World Series d'ARCET Global, institut établi au Royaume-Uni dont la portée est mondiale.
- Nous figurons dans l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones en Amérique du Nord pour la 20^e année consécutive grâce à nos pratiques commerciales responsables et durables.
- Nous avons remporté le prix Catalyst 2025 en reconnaissance de l'engagement continu de la Banque CIBC en matière d'équité entre les sexes et d'inclusion au travail.

Points saillants du premier trimestre

	T1/25	T1/24	T4/24	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Produits	7 281 millions \$	6 221 millions \$	6 617 millions \$	+17 %	+10 %
Résultat net comme présenté	2 171 millions \$	1 728 millions \$	1 882 millions \$	+26 %	+15 %
Résultat net ajusté ¹	2 179 millions \$	1 770 millions \$	1 889 millions \$	+23 %	+15 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté ¹	3 415 millions \$	2 862 millions \$	2 835 millions \$	+19 %	+20 %
Résultat dilué par action comme présenté	2,19 \$	1,77 \$	1,90 \$	+24 %	+15 %
Résultat dilué par action ajusté ¹	2,20 \$	1,81 \$	1,91 \$	+22 %	+15 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ²	15,2 %	13,5 %	13,3 %		
RCP ajusté ¹	15,3 %	13,8 %	13,4 %		
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{2,3}	1,50 %	1,43 %	1,50 %		
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation) ^{2,3}	1,89 %	1,72 %	1,86 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ⁴	13,5 %	13,0 %	13,3 %		

Les résultats du premier trimestre de 2025 ont été touchés par l'élément d'importance suivant qui a donné lieu à une incidence négative de 0,01 \$ par action :

- un montant de 12 M\$ (8 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires⁴ s'est établi à 13,5 % au 31 janvier 2025, en regard de 13,3 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2025, le ratio de levier⁴ et le ratio de liquidité à court terme⁴ de la Banque CIBC étaient respectivement de 4,3 % et 132 %.

Nous avons à nouveau dégagé un rendement financier robuste au premier trimestre de 2025 en continuant de mettre en œuvre notre stratégie client, ce qui nous a permis de générer des résultats soutenus pour nos parties intéressées. Notre plateforme commerciale diversifiée, notre situation de fonds propres avantageuse et la qualité de crédit élevée sont les assises sur lesquelles nous nous appuyons pour tenir nos engagements envers nos parties intéressées au cours de l'année et soutenir nos clients en cette période de volatilité anticipée du contexte du commerce transfrontalier. Notre banque est solide et axée sur nos relations étroites avec la clientèle et nous connaissons très bien les clients, les entreprises et les secteurs auxquels nous offrons nos services, ce qui place notre équipe en bonne position pour offrir des solutions judicieuses et des conseils percutants.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions, y compris un rapprochement quantitatif des mesures conformes aux PCGR et des charges autres que d'intérêts ajustées et du résultat net ajusté, aux pages 9 à 11, et du résultat avant impôt et provisions ajusté, à la page 12.

2) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition de ces mesures financières.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le ratio de levier, conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF, ces deux lignes directrices étant fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

Rendement de nos activités essentielles

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*¹, a enregistré un résultat net de 765 M\$ au premier trimestre, en hausse de 51 M\$, ou 7 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par la hausse des charges et une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'accroissement des produits s'explique essentiellement par la croissance des volumes, la hausse de la marge d'intérêts nette et la progression des honoraires. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est chiffré à 1 470 M\$, en hausse de 150 M\$ par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, la progression des produits ayant été contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts ajustés² en lien principalement avec la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et la progression des salaires du personnel.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*¹, a enregistré un résultat net de 591 M\$ au premier trimestre, en hausse de 68 M\$ par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par la hausse des charges et une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en lien avec la croissance des volumes et la hausse des produits d'honoraires. Les produits de Gestion des avoirs se sont accrues en raison de la progression des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés, de la hausse des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients et de l'augmentation des produits nets d'intérêts. L'augmentation des charges s'explique surtout par la hausse de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, et l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est chiffré à 850 M\$, en hausse de 113 M\$ par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, la progression des produits ayant été contrebalancée en partie par l'augmentation des charges.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*¹, a enregistré un résultat net de 256 M\$ (178 M\$ US) au premier trimestre, en hausse de 264 M\$ (184 M\$ US) par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, en lien essentiellement avec la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, la progression des produits et la diminution des charges. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est chiffré à 382 M\$ (267 M\$ US), en hausse de 79 M\$ (42 M\$ US) par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, l'augmentation des charges ajustées ayant été plus que contrebalancée par l'accroissement des produits. Dans Groupe Entreprises, l'accroissement des produits était essentiellement attribuable à la croissance des volumes de dépôts et de prêts et à la hausse des marges sur les prêts, compensées en partie par la baisse des marges sur les dépôts. La hausse des produits de Gestion des avoirs s'expliquait principalement par l'accroissement des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel et la hausse des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion sous l'effet de l'appréciation des marchés. Les charges autres que d'intérêts ajustés² ont augmenté du fait principalement de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

*Marchés des capitaux*¹ a dégagé un résultat net de 619 M\$ au premier trimestre, en hausse de 97 M\$, ou 19 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts et une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est accru de 201 M\$, ou 30 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, compte tenu de la hausse des produits de nos secteurs Marchés CIBC, réseau mondial, Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement, neutralisée en partie par l'augmentation des charges. Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont été portés par la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions et l'augmentation des produits tirés des activités de financement. Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont été avantagés par l'appréciation du dollar américain et l'intensification des activités de prise ferme de titres de créance, compensées en partie par la baisse des produits tirés des services consultatifs. Les charges ont augmenté en lien avec la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

1) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

2) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

Apporter davantage à nos collectivités

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- La Banque CIBC a annoncé, après la tenue de la 40^e Journée du Miracle CIBC le 4 décembre 2024, qu'une somme de 6,2 M\$ serait affectée à des organismes de bienfaisance au profit des enfants à l'échelle du globe, grâce à la générosité des membres de son équipe et de ses clients. De cette somme, un don sans précédent de 1 M\$ a été versé au Club des petits déjeuners du Canada. Des événements ont été organisés à New York, à Chicago, à Vancouver, à Calgary, à London, à Victoria, à Edmonton, à Ottawa, à Montréal, à Kanata, à Londres, à Luxembourg et à Hong Kong à l'occasion de la Journée du Miracle CIBC.
- La Banque CIBC a annoncé qu'elle élargissait sa relation avec l'aéroport Pearson à Toronto afin de demeurer son partenaire financier exclusif, de créer de nouvelles occasions d'étendre sa portée et de soutenir quelque 50 millions de voyageurs qui transitent chaque année par le plus grand aéroport du Canada. Les voyageurs auront notamment accès à 5 centres bancaires de la Banque CIBC, à 35 guichets automatiques bancaires, à plus de 30 devises, à des chariots à bagages gratuits, à un réseau Wi-Fi et à nos spécialistes en services financiers mobiles.
- La Banque CIBC a remis un chèque de 1 M\$ à la Fondation CHU Sainte-Justine au Centre Bell de Montréal dans le cadre de l'initiative Le hockey pour vaincre le cancer. Ces fonds permettront de soutenir la recherche et les démarches liées au cancer pédiatrique.
- La Banque CIBC a annoncé qu'elle avait versé un don de 100 000 \$ US à la Croix-Rouge américaine pour appuyer les efforts de secours aux victimes des feux de forêt en Californie du Sud.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2024, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Premier trimestre de 2025			Rapport annuel 2024
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
Pages						
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	49–53		92-94	100–103
	3	Principaux risques et nouveaux risques	25–26			53–56
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	21, 38–40	72	17, 26	37, 39–40, 75, 77, 164
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				46, 47
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				45, 48–50
	7	Risques découlant des activités commerciales	28			45–52, 56
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	31			35–36, 52, 60, 65, 71, 73
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	20	72		35–37, 164
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			16–19	39
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			20	40
	12	Gestion et planification des fonds propres				35, 37, 164
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	28		5	41, 56
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			3, 5, 6–7	38, 41
	15	Risque de crédit par portefeuille important			39–53, 60-69	58–63
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			5, 11	40, 41
17	Application d'essais à rebours aux modèles			90, 91	52, 60	
Liquidités	18	Actifs liquides	37			74
Financement	19	Actifs grevés	38			74, 79
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	43–44			78–80
	21	Stratégie et sources de financement	41			78
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	34			69
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	34–35			68–72
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				52, 68–72
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 51, 52, 56, 71
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	29–33		12–13, 56–83, 86–89	61–67, 80, 137–144, 151, 153, 154, 179, 183
	27	Prêts douteux et techniques d'allègement	29, 32			58, 65, 86, 119–120, 144
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	32	66		65, 139
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés			70–71, 73, 89, 35 ¹	58, 62, 130, 132, 151, 153–155
	30	Atténuation du risque de crédit	29		30, 70, 72, 89	58, 62, 153–155
Autres risques	31	Autres risques	44			80–84
	32	Discussion sur des situations de risque connues		74		53–56, 80, 176

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2025 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2024 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$ CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 26 février 2025. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 46 à 53.

Table des matières

2	Points saillants financiers du premier trimestre	19	Situation financière
3	Modifications à la présentation de l'information financière	19	Revue du bilan consolidé résumé
3	Vue d'ensemble du rendement financier	20	Gestion des fonds propres
3	Perspectives économiques	24	Arrangements hors bilan
4	Événements importants	25	Gestion du risque
4	Revue des résultats financiers	25	Vue d'ensemble
6	Revue de l'information financière trimestrielle	25	Principaux risques et nouveaux risques
8	Mesures non conformes aux PCGR	29	Risque de crédit
12	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques	34	Risque de marché
13	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	36	Risque de liquidité
14	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	44	Autres risques
15	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	44	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
17	Marchés des capitaux	44	Méthodes comptables critiques et estimations
18	Siège social et autres	44	Faits nouveaux en matière de comptabilité
		45	Contrôles et procédures
		45	Transactions entre parties liées
		46	Glossaire

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements en matière de durabilité (dont ceux visant l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050) et les activités liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année civile 2025 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « prévision », « cible », « engagement », « ambition », « objectif », « s'efforcer de », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'imposition d'éventuels tarifs douaniers américains sur les marchandises et les ressources énergétiques canadiennes et l'imposition d'éventuelles contre-mesures tarifaires canadiennes sur les marchandises américaines, et les effets persistants des ententes de travail hybride et les taux d'intérêt élevés dans le secteur de l'immobilier aux États-Unis, ainsi que l'incidence de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est fortement associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les politiques commerciales, dont les tarifs douaniers, et les tensions connexes, les pressions inflationnistes aux États-Unis; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, les risques géopolitiques, y compris ceux découlant de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient; l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme les effets des ententes de travail hybrides mises en place après la pandémie, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'exposition à des litiges ou à des questions réglementaires d'importance et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; l'incidence de modifications des normes, règles et interprétations comptables; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation politique et son évolution, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial, dont les tarifs douaniers; l'incidence possible sur nos activités des conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient, et d'actes terroristes; les catastrophes naturelles, les perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la dépendance envers des tiers qui fournissent les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en ligne et mobiles; l'évolution des technologies, y compris l'utilisation des données et de l'intelligence artificielle dans le cadre de nos activités; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique et commerciale générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris l'augmentation du niveau d'endettement des ménages au Canada et des risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques ESG, y compris notre capacité à mettre en œuvre diverses initiatives en matière de durabilité en interne et avec nos clients dans les délais attendus et notre capacité à accroître la portée de nos produits et services de finance durable; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du premier trimestre

Non audité, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	3 801 \$	3 633 \$	3 249 \$
Produits autres que d'intérêts	3 480	2 984	2 972
Total des produits	7 281	6 617	6 221
Dotations à la provision pour pertes sur créances	573	419	585
Charges autres que d'intérêts	3 878	3 791	3 465
Résultat avant impôt sur le résultat	2 830	2 407	2 171
Impôt sur le résultat	659	525	443
Résultat net	2 171 \$	1 882 \$	1 728 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	8 \$	12 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	88	72	67
Porteurs d'actions ordinaires	2 075	1 802	1 649
Résultat net applicable aux actionnaires	2 163 \$	1 874 \$	1 716 \$
Mesures financières			
Coefficient d'efficacité comme présenté ¹	53,3 %	57,3 %	55,7 %
Levier d'exploitation comme présenté ¹	5,1 %	3,0 %	27,3 %
Coefficient de pertes sur créances ¹	0,31 %	0,30 %	0,36 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ¹	15,2 %	13,3 %	13,5 %
Marge d'intérêts nette ¹	1,37 %	1,40 %	1,32 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{1, 2}	1,50 %	1,50 %	1,43 %
Rendement de l'actif moyen ^{1, 2}	0,78 %	0,72 %	0,70 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{1, 2}	0,85 %	0,78 %	0,76 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	23,3 %	21,8 %	20,4 %
Renseignements sur les actions ordinaires			
Par action (\$)			
– résultat de base	2,20 \$	1,91 \$	1,77 \$
– résultat dilué comme présenté	2,19	1,90	1,77
– dividendes	0,97	0,90	0,90
– valeur comptable ¹	59,57	57,08	52,46
Cours de clôture de l'action (\$)	91,55	87,11	60,76
Nombre d'actions en circulation (en milliers)			
– moyen pondéré de base	942 039	944 283	931 775
– moyen pondéré dilué	947 345	948 609	932 330
– à la fin de la période	940 081	942 295	937 223
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	86 064 \$	82 083 \$	56 946 \$
Mesures de valeur			
Rendement total pour les actionnaires	6,22 %	23,33 %	25,98 %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,2 %	4,1 %	5,9 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté ¹	44,1 %	47,2 %	50,9 %
Ratio cours/valeur comptable	1,54	1,53	1,16
Principales mesures financières – ajustées³			
Coefficient d'efficacité ajusté	53,1 %	57,2 %	54,0 %
Levier d'exploitation ajusté	1,9 %	1,8 %	2,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	15,3 %	13,4 %	13,8 %
Taux d'impôt effectif ajusté	23,3 %	21,8 %	22,3 %
Résultat dilué par action ajusté	2,20 \$	1,91 \$	1,81 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	43,9 %	47,0 %	49,6 %
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	320 852 \$	302 409 \$	274 757 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	568 119	558 292	539 295
Total de l'actif	1 082 464	1 041 985	971 667
Dépôts	782 176	764 857	724 545
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ¹	56 001	53 789	49 166
Actif moyen ²	1 098 807	1 035 847	982 321
Actif productif d'intérêts moyen ^{1, 2}	1 008 522	961 151	902 747
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{1, 2}	54 163	53 763	48 588
Biens administrés ^{1, 4, 5}	3 620 681	3 600 069	3 143 839
Biens sous gestion ^{1, 5}	400 278	383 264	325 713
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité⁶			
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	341 930 \$	333 502 \$	316 333 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	13,5 %	13,3 %	13,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	15,1 %	14,8 %	14,6 %
Ratio du total des fonds propres	17,3 %	17,0 %	17,0 %
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,3 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	132 %	129 %	137 %
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	113 %	115 %	115 %
Autres renseignements			
Équivalents temps plein	48 698	48 525	48 047

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition de ces mesures financières.

2) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

3) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, le cas échéant.

4) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 793,7 G\$ (2 814,6 G\$ au 31 octobre 2024 et 2 485,4 G\$ au 31 janvier 2024).

5) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

6) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

Modifications à la présentation de l'information financière

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications à la présentation de l'information financière qui suivent ont été apportées au premier trimestre de 2025 :

- Nos activités liées aux services bancaires en ligne de la Financière Simplii et nos activités liées au placement direct de Pro-Investisseurs CIBC, précédemment présentées dans Marchés des capitaux et Services financiers directs, ont été intégrées respectivement à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada;
- Les activités de CIBC Cleary Gull, notre banque d'investissement sur le marché intermédiaire aux États-Unis, précédemment présentées dans Marché des capitaux, ont été intégrées à Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Les montants des périodes précédentes ont été retraités en conséquence. Les modifications ont eu une incidence sur les résultats de nos unités d'exploitation stratégiques et la manière dont nous mesurons leur rendement, mais n'ont eu aucune incidence sur nos résultats financiers consolidés.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

Les taux d'intérêt à la baisse, qui continueront sans doute à chuter dans certains pays, devraient soutenir l'activité économique cette année, sans que nous assistions nécessairement à une accélération importante de la croissance mondiale en 2025. En Europe, l'activité devrait s'intensifier, portée par une politique monétaire plus accommodante, notamment des baisses de taux en 2025 dans la zone euro et au Royaume-Uni, tandis que l'activité de la Chine risque de ralentir, en raison des tarifs douaniers imposés sur ses exportations et d'une demande intérieure affaiblie. La croissance modérée de l'économie mondiale fera en sorte que le prix moyen de nombreuses marchandises sera inférieur aux niveaux maintenus au début de la présente phase d'expansion, bien que les risques géopolitiques influant sur l'offre pourraient exercer une pression à la hausse sur certaines marchandises. Malgré les tensions soutenues à l'échelle du globe, les chaînes d'approvisionnement ont connu d'autres améliorations, ce qui, conjugué à la faible demande, devrait contribuer au maintien des pressions désinflationnistes partout dans le monde.

Au Canada, la Banque du Canada a abaissé son taux cible de financement à un jour pour le fixer à 3 % et, dans un contexte où l'inflation devrait demeurer aux alentours de la cible de 2 %, elle devrait continuer d'abaisser son taux cible de financement à un jour de sorte qu'il s'établisse à 2,25 % d'ici le milieu de l'année 2025. Cela devrait soutenir la demande des consommateurs et les activités sur le marché du logement, bien que l'incertitude liée aux politiques commerciales américaines pourrait se répercuter sur les dépenses d'investissement des entreprises et la croissance économique au cours du premier semestre de l'année et faire en sorte que le taux de chômage suive une tendance qui annule les baisses survenues au début de l'année. Si le Canada n'est pas frappé par d'importants tarifs douaniers de la part des États-Unis, la confiance accrue des investisseurs devrait se traduire par une accélération de la croissance économique au cours de la seconde moitié de l'année civile, pour faire en sorte qu'elle s'établisse à environ 1,5 % en 2025, pourcentage légèrement plus élevé que celui de l'an passé, et que le taux de chômage atteigne environ 6,3 % à la fin de l'année. Une guerre commerciale entre les deux pays pourrait fortement freiner la croissance et faire grimper le taux de chômage au cours de l'année. L'incidence globale d'une guerre commerciale entre les deux pays dépendra d'un certain nombre de facteurs, dont le pourcentage et la durée des tarifs douaniers, de même que les politiques budgétaires et monétaires qui pourraient être adoptées pour en atténuer les répercussions.

Aux États-Unis, la résilience face à la hausse des taux d'intérêt a été bien plus grande, et le pays s'est rapproché du plein emploi au début de l'année. L'essoufflement de la croissance démographique et les répercussions différées des taux d'intérêt toujours élevés pourraient maintenir la croissance économique à 2,4 %, soit à environ un demi-point de moins que l'an passé. Le taux de chômage devrait rester relativement stable au cours de l'année, puisque la prudence exercée en matière d'embauche en lien avec les coûts élevés de la main-d'œuvre devrait être neutralisée par le ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler. La Réserve fédérale américaine devrait suspendre ses baisses de taux d'intérêt en attendant que l'inflation ralentisse davantage et que l'approche quant aux politiques tarifaires et aux déficits budgétaires se précise aux États-Unis. Si les changements apportés sur ces plans sont modestes, les taux d'intérêt pourraient diminuer encore de 75 points de base au cours du deuxième semestre de l'année. Une baisse du rendement des obligations devrait permettre au secteur du logement, qui est sensible aux taux d'intérêt, de reprendre de la vigueur, alors que des politiques réglementaires moins strictes viendraient appuyer les dépenses des entreprises, ce qui contrebalancerait en partie le ralentissement des dépenses de consommation lié à une croissance démographique plus faible. Advenant une guerre tarifaire entre les deux pays, nous pourrions observer une croissance quelque peu inférieure et une inflation supérieure à celles présentées dans notre scénario de référence.

L'incertitude qui entoure la croissance économique au Canada continuera de poser des défis à certaines de nos unités d'exploitation stratégiques au cours de la première moitié de 2025, voire plus longtemps si des tarifs douaniers importants sont imposés sur les exportations du pays. Le taux de chômage toujours élevé et les répercussions différées des taux d'intérêt à la hausse ont entraîné un léger recul de la qualité du crédit des ménages et des entreprises, qui devrait s'inverser au cours de l'année si une guerre commerciale d'envergure est évitée. La dégradation de la qualité du crédit dans certains secteurs, dont celui du marché des immeubles de bureaux aux États-Unis, pourrait se poursuivre sous l'effet de la conjoncture du marché. La croissance des dépôts sera sans doute lente, car les mesures de resserrement quantitatif feront en sorte que les obligations actuellement détenues par la banque centrale devront continuer d'être financées sur les marchés publics. Une courbe de rendement plus prononcée devrait engendrer une croissance des dépôts à plus long terme supérieure à celle des dépôts à court terme, bien que le faible niveau des rendements sur l'ensemble de la courbe pourrait avoir un effet moins dissuasif sur les investisseurs qui veulent détenir des dépôts à vue non productifs d'intérêts.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires devrait accélérer en 2025, pour renouer avec des taux de croissance à long terme historiques, du fait que les taux d'intérêt plus bas ramènent les acheteurs sur le marché. La demande de crédit à la consommation autre qu'hypothécaire a été portée par l'accroissement de la population et est entravée par les mesures de politiques visant à ralentir la croissance démographique. Nous devrions néanmoins constater une certaine amélioration de l'activité, à mesure que les dépenses discrétionnaires par habitant augmentent sous l'effet de la baisse des coûts d'emprunt, ce qui entraînera une hausse de la demande de crédit à la consommation autre qu'hypothécaire, si une guerre commerciale d'envergure est évitée.

La croissance des prêts dans les activités de Groupe Entreprises et Services financiers aux entreprises au Canada devrait augmenter, en raison des diminutions des taux d'intérêt et des prévisions d'une croissance économique plus vigoureuse en 2025 et, par la suite, si une guerre commerciale d'envergure est évitée. Pour les activités de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la croissance des prêts a fléchi, en phase avec les tendances sectorielles, mais devrait reprendre un peu de sa vigueur en 2025 compte tenu de la diminution des taux d'intérêt en 2024 et de baisses supplémentaires en 2025.

Les marchés financiers ont profité des baisses des taux d'intérêt au Canada et devraient continuer à tirer parti d'éventuelles diminutions de ces taux cette année. Bien que la conjoncture économique peu porteuse et l'incertitude entourant l'imposition de tarifs douaniers se répercuteront sur les résultats des entreprises dans un avenir rapproché, le contexte devrait s'améliorer pour les sociétés de gestion de patrimoine au Canada et aux États-Unis en 2025, à l'heure où les marchés entrevoient un environnement de taux d'intérêt plus accommodant et où ont lieu des transferts de fonds des dépôts à terme venant à échéance dans des actifs alternatifs à risque, compte tenu du rendement moins élevé des nouveaux dépôts à terme.

Les activités de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement devraient continuer de profiter de la reprise soutenue des activités de fusions et acquisitions par rapport au faible niveau observé en 2024, et les émissions d'obligations de sociétés devraient reprendre leur rythme en 2025 compte tenu de la diminution prévue des taux d'intérêt.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant au pourcentage et à la durée d'éventuels tarifs douaniers, aux politiques budgétaires et monétaires pouvant être adoptées dans ce contexte, aux attentes quant à des diminutions des taux d'intérêt même en l'absence d'une guerre commerciale, à l'assouplissement des pressions inflationnistes, ainsi qu'aux risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine, au conflit au Moyen-Orient et aux tensions commerciales entre la Chine et d'autres pays. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus. L'incidence des événements géopolitiques sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Événements importants

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 31 octobre 2023, CIBC Caribbean a annoncé avoir conclu une entente pour vendre ses actifs bancaires situés à Curaçao et à Saint-Martin. La vente des actifs bancaires situés à Curaçao a été conclue le 24 mai 2024. La vente des actifs bancaires situés à Saint-Martin a été réalisée le 7 février 2025, les conditions de clôture ayant été satisfaites. Les répercussions de ces transactions n'ont pas été importantes.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2 171 M\$, en regard de 1 728 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1 882 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 2 179 M\$, comparativement à 1 770 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 889 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre considéré s'est établi à 2,19 \$, en regard de 1,77 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,90 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 2,20 \$, en regard de 1,81 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,91 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, l'élément d'importance suivant a entraîné une augmentation des charges autres que d'intérêts de 12 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 4 M\$ et une baisse du résultat net de 8 M\$:

- un montant de 12 M\$ (8 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (5 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et 3 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis).

Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Les produits nets d'intérêts comprennent ce qui suit :			
Produits nets d'intérêts tirés des activités autres que de négociation	4 118 \$	3 936 \$	3 459 \$
Produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation ²	(317)	(303)	(210) ³
Total des produits nets d'intérêts	3 801 \$	3 633 \$	3 249 \$
L'actif productif d'intérêts moyen se compose de ce qui suit :			
Actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation	144 623	121 136	101 837
Actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins autres que des activités de négociation	863 899	840 015	800 910
Total de l'actif productif d'intérêts moyen	1 008 522	961 151	902 747
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,50 %	1,50 %	1,43 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation) ⁴	1,89 %	1,86 %	1,72 %

Les produits nets d'intérêts se sont accrus de 552 M\$, ou 17 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, y compris la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) à la suite de l'abandon du taux offert en dollars canadiens (CDOR), de l'augmentation de la marge d'intérêts nette dans nos activités autres que de négociation, de l'accroissement des produits de trésorerie et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout contrebalancé en partie par la diminution des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 168 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, de la hausse de la marge d'intérêts nette dans nos activités autres que de négociation et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

2) Se reporter à la section Glossaire – Activités de négociation et produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation pour plus de précisions.

3) Ne comprennent pas un ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) de 68 M\$.

4) La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation) correspond au total des produits nets d'intérêts, moins les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation compte non tenu de l'ajustement sur une BIE qui y est inclus, divisé par le total de l'actif productif d'intérêts moyen moins l'actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation. Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions.

Produits autres que d'intérêts

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 508 M\$, ou 17 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de l'accroissement des produits autres que d'intérêts tirés des activités de négociation, de la hausse des produits tirés des honoraires, de la progression des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières et de l'accroissement des produits de trésorerie, le tout en partie neutralisé par la diminution des commissions sur crédit, en raison de la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA.

Les produits autres que d'intérêts ont grimpé de 496 M\$, ou 17 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits autres que d'intérêts tirés des activités de négociation, de la hausse des produits tirés des honoraires et de la progression des commissions sur crédit.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – prêts douteux			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹	307 \$	292 \$	292 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹	13	19	16
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	107	84	189
Marchés des capitaux ¹	7	21	(1)
Siège social et autres	12	1	(4)
	446	417	492
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – prêts productifs			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹	121	(12)	45
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹	26	5	4
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	(39)	(1)	55
Marchés des capitaux ¹	14	10	1
Siège social et autres	5	-	(12)
	127	2	93
	573 \$	419 \$	585 \$

1) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 573 M\$, en baisse de 12 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une détérioration de nos perspectives économiques, notamment en lien avec l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis, et de la mise à jour des paramètres des modèles dans nos portefeuilles de détail. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a reculé, fait attribuable à la baisse de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision dans les autres unités d'exploitation stratégiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 154 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, compte tenu surtout d'une détérioration de l'ensemble de nos perspectives économiques, notamment en lien avec l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis, et de la mise à jour des paramètres des modèles dans nos portefeuilles de détail, neutralisées en partie par une évolution favorable de nos perspectives économiques à l'égard de nos portefeuilles de détail, même en tenant compte des risques de révision à la baisse liés à l'incidence d'éventuels tarifs douaniers. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, du fait d'une augmentation de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et dans Siège social et autres, contrebalancée en partie par une diminution de la dotation à la provision dans les autres unités d'exploitation stratégiques.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 413 M\$, ou 12 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui découle essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et d'une provision pour procédures judiciaires au trimestre considéré, contrebalancées en partie par une charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) à l'exercice précédent, qui avait été présentée à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 87 M\$, ou 2 %, comparativement à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, y compris l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, et d'une provision pour procédures judiciaires au trimestre considéré, le tout contrebalancé en partie par la baisse des charges liées au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau et la diminution des charges liées à la publicité et à l'expansion des affaires.

Impôt sur le résultat et taxes

La charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 216 M\$, ou 49 %, en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse du résultat, de l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes et de l'adoption d'un impôt minimum mondial, comme il est expliqué ci-après.

La charge d'impôt a augmenté de 134 M\$, ou 26 % en regard de celle du trimestre précédent, sous l'effet de la hausse du résultat et de l'adoption d'un impôt minimum mondial.

Le 20 juin 2024, le Canada a adopté la *Loi de l'impôt minimum mondial* (LIMM), qui instaure le régime du Pilier 2 élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour mettre en œuvre un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % applicable à certaines entreprises multinationales. L'IMM en est à différentes étapes de son adoption à l'échelle mondiale. Certains des territoires où nous menons nos activités ont instauré l'IMM, qui s'applique à la CIBC depuis le 1^{er} novembre 2024.

L'IMM a eu une incidence de plus ou moins 1 % sur le taux d'impôt effectif consolidé du premier trimestre de 2025.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

	31 janv. 2025 par rapport au 31 janv. 2024	31 janv. 2025 par rapport au 31 oct. 2024
En millions de dollars, sauf les montants par action, pour les trois mois clos les		
Augmentation estimative des éléments suivants :		
Total des produits	110 \$	82 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	6	5
Charges autres que d'intérêts	51	38
Impôt sur le résultat	11	8
Résultat net	42	31
Incidence sur le résultat par action :		
De base	0,04 \$	0,03 \$
Dilué	0,04	0,03
Appréciation moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	6,6 %	4,9 %

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action, pour les trois mois clos les

	2025				2024			2023
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹	2 923 \$	2 842 \$	2 775 \$	2 646 \$	2 679 \$	2 640 \$	2 602 \$	2 450 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹	1 703	1 602	1 523	1 456	1 437	1 424	1 411	1 397
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ¹	847	733	731	669	687	681	667	651
Marchés des capitaux ^{1,2}	1 574	1 155	1 092	1 243	1 310	1 041	1 105	1 130
Siège social et autres ²	234	285	483	150	108	61	67	76
Total des produits	7 281 \$	6 617 \$	6 604 \$	6 164 \$	6 221 \$	5 847 \$	5 852 \$	5 704 \$
Produits nets d'intérêts	3 801 \$	3 633 \$	3 532 \$	3 281 \$	3 249 \$	3 197 \$	3 236 \$	3 187 \$
Produits autres que d'intérêts	3 480	2 984	3 072	2 883	2 972	2 650	2 616	2 517
Total des produits	7 281	6 617	6 604	6 164	6 221	5 847	5 852	5 704
Dotation à la provision pour pertes sur créances	573	419	483	514	585	541	736	438
Charges autres que d'intérêts	3 878	3 791	3 682	3 501	3 465	3 440	3 307	3 140
Résultat avant impôt sur le résultat	2 830	2 407	2 439	2 149	2 171	1 866	1 809	2 126
Impôt sur le résultat	659	525	644	400	443	381	377	437
Résultat net	2 171 \$	1 882 \$	1 795 \$	1 749 \$	1 728 \$	1 485 \$	1 432 \$	1 689 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	8 \$	9 \$	10 \$	12 \$	8 \$	10 \$	11 \$
Actionnaires	2 163	1 874	1 786	1 739	1 716	1 477	1 422	1 678
Résultat par action	2,20 \$	1,91 \$	1,83 \$	1,79 \$	1,77 \$	1,53 \$	1,48 \$	1,77 \$
– dilué	2,19	1,90	1,82	1,79	1,77	1,53	1,47	1,76

1) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

2) Depuis le troisième trimestre de 2024, l'information relative à certains dividendes reçus à compter du 1^{er} janvier 2024 n'est plus tenue d'être présentée sur une BIE. Au troisième trimestre de 2024, les mesures visant le refus de la déduction des dividendes reçus ont donné lieu à une reprise des produits présentés sur une BIE au titre des dividendes reçus depuis le 1^{er} janvier 2024 qui avaient été présentés à titre d'élément d'importance aux premier et deuxième trimestres de 2024. Avant le troisième trimestre de 2024, les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux étaient présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents étaient inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et sur les marchés des capitaux.

Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients, sur les activités de prise ferme ainsi que sur les activités de services consultatifs.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a profité de l'accroissement des prêts et des dépôts au cours des périodes susmentionnées, porté par la croissance liée aux clients et l'approfondissement des liens avec sa clientèle. Le contexte de taux d'intérêt élevés à long terme a ralenti la croissance des prêts et a amélioré la marge d'intérêts nette, reflet de la progression des marges sur les dépôts et de la composition des activités avantageuse, contrebalancées en partie par une compression des marges sur les prêts.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes de Groupe Entreprises et de l'optimisme des investisseurs dans Gestion des avoirs. Pour Groupe Entreprises, la croissance des produits a été soutenue par la demande des clients qui s'était intensifiée depuis le troisième trimestre de 2024. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens administrés et des biens sous gestion ainsi que des produits d'honoraires connexes a été portée par l'appréciation du marché, malgré la volatilité récente.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, ont profité de la croissance des biens administrés et des biens sous gestion favorisée par l'appréciation du marché, malgré la volatilité récente sur les marchés, et d'une croissance stable dans nos activités essentielles. Une diminution des soldes de dépôts aux deuxième et troisième trimestres de 2023 a été accompagnée d'un changement dans la composition des dépôts en lien avec le contexte des taux d'intérêt, mais les soldes moyens se sont accrus au cours des cinq derniers trimestres. Les

prêts ont diminué au quatrième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024 et ont recommencé à croître au deuxième trimestre de 2024, bien que le recours à des facilités de crédit renouvelables demeure faible.

Marchés des capitaux a présenté une baisse des produits de négociation aux troisième et quatrième trimestres de 2023 et aux deuxième et quatrième trimestres de 2024. Une hausse des produits de négociation, portée par une conjoncture des marchés robuste et l'intensification des activités des clients, a été observée au premier trimestre de 2024 et de 2025. Les résultats du troisième trimestre de 2024 comprennent une reprise de l'ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) liée à l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes, présentée à titre d'élément d'importance.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence de l'accroissement des marges d'intérêts nettes de Services bancaires internationaux dans le contexte de hausse des taux d'intérêt jusqu'au troisième trimestre de 2024. À partir du deuxième trimestre de 2023, les coûts de financement se sont accrus en raison de la volatilité des taux d'intérêt, ce qui a eu une incidence défavorable sur Siège social et autres. Cette incidence défavorable s'est atténuée à mesure que les coûts de financement plus élevés ont été transférés aux unités d'exploitation stratégiques. L'accroissement des produits au troisième trimestre de 2024 est notamment attribuable à une reprise du montant compensatoire équivalent à l'ajustement sur une BIE liée à l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes, présentée à titre d'élément d'importance.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit, de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Nous menons nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des taux d'intérêt et d'inflation élevés, des événements géopolitiques, du ralentissement de la croissance économique et des répercussions négatives de l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis. L'estimation des pertes sur créances attendues dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

Le relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu conjugué à la hausse de l'inflation, aux perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et aux préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale s'est répercuté sur notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs aux troisième et quatrième trimestres de 2023. Une migration du crédit désavantageuse a également pesé sur notre dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de tous les trimestres de 2023 ainsi que des premier, deuxième et troisième trimestres de 2024. Une évolution défavorable de nos perspectives dans les secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis a contribué à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2023 et au premier trimestre de 2024. L'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis a également donné lieu à une augmentation de la provision pour pertes sur créances au premier trimestre de 2025.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a continué d'être plus élevée que prévu, reflet du cadre macroéconomique défavorable pour les portefeuilles de détail.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante a été comptabilisée pour les deuxième et troisième trimestres de 2023, et le troisième trimestre de 2024.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux des deux derniers exercices a été essentiellement attribuable aux secteurs de l'immobilier et de la construction.

Pour Marchés des capitaux, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comptabilisée aux troisième et quatrième trimestre de 2024.

Pour Siège social et autres, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans Services bancaires internationaux est demeurée relativement stable. Des reprises de provision ont été comptabilisées au quatrième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Aux premier et deuxième trimestres de 2024, une charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, présentée à titre d'élément d'importance, a été inscrite. Au deuxième trimestre de 2023, une baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, a été comptabilisée dans Siège social et autres, alors qu'au premier trimestre de 2025 une provision pour procédures judiciaires a été inscrite, et qu'au quatrième trimestre de 2023 une dépréciation des immobilisations incorporelles a été comptabilisée et présentée à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du revenu imposable dans les territoires desquels le résultat provient. Les résultats du troisième trimestre de 2024 tenaient compte d'une charge d'impôt sur le résultat liée à l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes, et présentée à titre d'élément d'importance.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performance sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Avant le troisième trimestre de 2024, nous ajustons également les résultats de nos unités d'exploitation stratégiques pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières afin de les ramener à un montant sur une BIE, soit le montant des produits pleinement imposables qui, s'ils étaient imposables au taux d'impôt prévu par la loi, permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Au troisième trimestre de 2024, en raison de l'adoption d'une mesure visant le refus de la déduction des dividendes reçus pour les dividendes reçus par les banques canadiennes sur des actions canadiennes (avec date d'application au 1^{er} janvier 2024), la présentation des produits sur une BIE ne s'applique plus aux dividendes précités. En outre, les ajustements sur une BIE apportés aux premier et deuxième trimestres de 2024 pour les dividendes en question ont fait l'objet d'une reprise au troisième trimestre de 2024. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance.

Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance.

Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités, comme il a été déterminé pour la banque au niveau consolidé selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2025							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 923 \$	1 703 \$	847 \$	1 574 \$	234 \$	7 281 \$	592 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	428	39	68	21	17	573	48
Charges autres que d'intérêts	1 460	853	470	705	390	3 878	329
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 035	811	309	848	(173)	2 830	215
Impôt sur le résultat	270	220	53	229	(113)	659	37
Résultat net (perte nette)	765	591	256	619	(60)	2 171	178
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	765	591	256	619	(68)	2 163	178
Résultat dilué par action (\$)						2,19 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7) \$	- \$	(5) \$	- \$	- \$	(12) \$	(4) \$
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts							
	(7)	-	(5)	-	-	(12)	(4)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net							
	7	-	5	-	-	12	4
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	2	-	-	4	2
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat							
	2	-	2	-	-	4	2
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net							
	5 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	8 \$	2 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²							
						0,01 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 923 \$	1 703 \$	847 \$	1 574 \$	234 \$	7 281 \$	592 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	428	39	68	21	17	573	48
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 453	853	465	705	390	3 866	325
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	1 042	811	314	848	(173)	2 842	219
Impôt sur le résultat – ajusté	272	220	55	229	(113)	663	39
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	770	591	259	619	(60)	2 179	180
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	770	591	259	619	(68)	2 171	180
Résultat dilué par action ajusté (\$)						2,20 \$	

1) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

2) Tient compte de l'incidence des écarts découlant de l'arrondissement entre le résultat dilué par action et le résultat dilué par action ajusté.

3) Montant ajusté pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement sur une BIE de néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 (néant au 31 octobre 2024 et 68 M\$ au 31 janvier 2024).

5) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

6) Cet élément d'importance présente l'incidence sur la charge d'impôt sur le résultat consolidé si une proposition fiscale du gouvernement fédéral visant le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes avait été quasi adoptée à ce moment. L'incidence correspondante sur une BIE pour Marchés des capitaux et Siège social et autres est également prise en compte dans cet élément d'importance, de sorte qu'il n'y ait aucun effet sur l'élément d'importance consolidé.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 octobre 2024 ⁵							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 842 \$	1 602 \$	733 \$	1 155 \$	285 \$	6 617 \$	538 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	280	24	83	31	1	419	61
Charges autres que d'intérêts	1 463	823	415	652	438	3 791	304
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 099	755	235	472	(154)	2 407	173
Impôt sur le résultat	307	204	35	126	(147)	525	26
Résultat net (perte nette)	792	551	200	346	(7)	1 882	147
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	792	551	200	346	(15)	1 874	147
Résultat dilué par action (\$)						1,90 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(6) \$	- \$	(6) \$	- \$	- \$	(12) \$	(4) \$
Reprise en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	3	-	-	3	2
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(6)	-	(3)	-	-	(9)	(2)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	6	-	3	-	-	9	2
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	-	2	-	-	3	1
Reprise en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	1	-	1	-	-	2	-
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	2 \$	- \$	- \$	7 \$	2 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²						0,01 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 842 \$	1 602 \$	733 \$	1 155 \$	285 \$	6 617 \$	538 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	280	24	83	31	1	419	61
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 457	823	412	652	438	3 782	302
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	1 105	755	238	472	(154)	2 416	175
Impôt sur le résultat – ajusté	308	204	36	126	(147)	527	26
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	797	551	202	346	(7)	1 889	149
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	797	551	202	346	(15)	1 881	149
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,91 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 ⁵							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 679 \$	1 437 \$	687 \$	1 310 \$	108 \$	6 221 \$	511 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	337	20	244	-	(16)	585	182
Charges autres que d'intérêts	1 366	700	483	590	326	3 465	359
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	976	717	(40)	720	(202)	2 171	(30)
Impôt sur le résultat	262	194	(32)	198	(179)	443	(24)
Résultat net (perte nette)	714	523	(8)	522	(23)	1 728	(6)
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	12	12	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	714	523	(8)	522	(35)	1 716	(6)
Résultat dilué par action (\$)						1,77 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Produits							
Ajustements en lien avec le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes ⁶	- \$	- \$	- \$	(52) \$	52 \$	- \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	-	-	-	(52)	52	-	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7)	-	(8)	-	-	(15)	(6)
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	(91)	-	-	(91)	(67)
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(7)	-	(99)	-	-	(106)	(73)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	7	-	99	(52)	52	106	73
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	2	-	-	4	1
Ajustements en lien avec le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes ⁶	-	-	-	(15)	52	37	-
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	23	-	-	23	17
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	2	-	25	(15)	52	64	18
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	74 \$	(37) \$	- \$	42 \$	55 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²						0,04 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 679 \$	1 437 \$	687 \$	1 258 \$	160 \$	6 221 \$	511 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – ajustée	337	20	244	-	(16)	585	182
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 359	700	384	590	326	3 359	286
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	983	717	59	668	(150)	2 277	43
Impôt sur le résultat – ajusté	264	194	(7)	183	(127)	507	(6)
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	719	523	66	485	(23)	1 770	49
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	12	12	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	719	523	66	485	(35)	1 758	49
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,81 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
31 janv. 2025	Résultat net (perte nette)	765 \$	591 \$	256 \$	619 \$	(60) \$	2 171 \$	178 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	428	39	68	21	17	573	48
	Ajouter : impôt sur le résultat	270	220	53	229	(113)	659	37
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 463	850	377	869	(156)	3 403	263
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	7	-	5	-	-	12	4
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 470 \$	850 \$	382 \$	869 \$	(156) \$	3 415 \$	267 \$
31 oct. 2024 ⁴	Résultat net (perte nette)	792 \$	551 \$	200 \$	346 \$	(7) \$	1 882 \$	147 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	280	24	83	31	1	419	61
	Ajouter : impôt sur le résultat	307	204	35	126	(147)	525	26
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 379	779	318	503	(153)	2 826	234
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	6	-	3	-	-	9	2
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 385 \$	779 \$	321 \$	503 \$	(153) \$	2 835 \$	236 \$
31 janv. 2024 ⁴	Résultat net (perte nette)	714 \$	523 \$	(8) \$	522 \$	(23) \$	1 728 \$	(6) \$
	Ajouter : dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	337	20	244	-	(16)	585	182
	Ajouter : impôt sur le résultat	262	194	(32)	198	(179)	443	(24)
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 313	737	204	720	(218)	2 756	152
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	7	-	99	(52)	52	106	73
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 320 \$	737 \$	303 \$	668 \$	(166) \$	2 862 \$	225 \$

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Montant ajusté pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, et Finance, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC Caribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 21 de notre Rapport annuel 2024.

Des modifications à la présentation de l'information financière ont été apportées au premier trimestre de 2025, ce qui a eu une incidence sur les résultats de nos unités d'exploitation stratégiques. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux mobiles et en ligne pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024 ²	31 janv. 2024 ²
Produits	2 923 \$	2 842 \$	2 679 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	307	292	292
Prêts productifs	121	(12)	45
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	428	280	337
Charges autres que d'intérêts	1 460	1 463	1 366
Résultat avant impôt sur le résultat	1 035	1 099	976
Impôt sur le résultat	270	307	262
Résultat net	765 \$	792 \$	714 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	765 \$	792 \$	714 \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	2 326 \$	2 239 \$	2 105 \$
Produits autres que d'intérêts ³	597	603	574
	2 923 \$	2 842 \$	2 679 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{4,5}	2,77 %	2,69 %	2,55 %
Coefficient d'efficacité	49,9 %	51,5 %	51,0 %
Levier d'exploitation	2,2 %	3,0 %	10,6 %
Rendement des capitaux propres ⁶	24,7 %	26,0 %	25,2 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁶	12 288 \$	12 142 \$	11 255 \$
Équivalents temps plein	13 862	13 757	13 717

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

6) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 765 M\$, en hausse de 51 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des produits, neutralisée en partie par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et d'une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a diminué de 27 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée, neutralisée en partie par la hausse des produits.

Produits

Les produits se sont accrus de 244 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets d'intérêts ont progressé de 221 M\$, ou 10 %, du fait surtout de l'accroissement des volumes et de la hausse de la marge d'intérêts nette. Les produits autres que d'intérêts ont grimpé de 23 M\$, ou 4 %, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des honoraires.

Les produits ont augmenté de 81 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits nets d'intérêts ont progressé de 87 M\$, ou 4 %, du fait surtout de la croissance des volumes et de l'accroissement de la marge d'intérêts nette. Les produits autres que d'intérêts ont reculé de 6 M\$, ou 1 %, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des honoraires.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 22 points de base comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et d'une composition des actifs avantageuse.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 8 points de base comparativement à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la croissance relative des produits à marge élevée.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 91 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en raison surtout d'une mise à jour des paramètres des modèles. Une évolution favorable de nos perspectives liée à l'incidence des taux d'intérêt moins élevés sur le portefeuille a été contrebalancée en partie par l'incidence de l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été plus élevée, du fait surtout de l'accroissement des radiations au titre des cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 148 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs, attribuable à une mise à jour des paramètres des modèles et à l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis, a été comptabilisée, comparativement à une légère reprise de provision au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été plus élevée, fait essentiellement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision à l'égard des prêts hypothécaires à l'habitation.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 94 M\$, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont baissé de 3 M\$ par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la diminution des dépenses liées aux initiatives stratégiques, contrebalancée en partie par la hausse des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 8 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat et de la composition des bénéficiaires. L'impôt sur le résultat a reculé de 37 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait de la baisse du résultat et de la composition des bénéficiaires.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi qu'une plateforme de courtage en ligne à l'intention des clients de détail et des services de gestion d'actifs à l'intention des investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024 ²	31 janv. 2024 ²
Produits			
Groupe Entreprises	675 \$	637 \$	621 \$
Gestion des avoirs	1 028	965	816
Total des produits	1 703	1 602	1 437
Dotation à la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	13	19	16
Prêts productifs	26	5	4
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	39	24	20
Charges autres que d'intérêts	853	823	700
Résultat avant impôt sur le résultat	811	755	717
Impôt sur le résultat	220	204	194
Résultat net	591 \$	551 \$	523 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	591 \$	551 \$	523 \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	718 \$	676 \$	488 \$
Produits autres que d'intérêts ³	985	926	949
	1 703 \$	1 602 \$	1 437 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{4,5}	2,89 %	2,80 %	3,53 %
Coefficient d'efficacité	50,1 %	51,4 %	48,7 %
Levier d'exploitation	(3,4) %	(3,9) %	0,6 %
Rendement des capitaux propres ⁶	24,1 %	22,7 %	22,1 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁶	9 726 \$	9 632 \$	9 394 \$
Équivalents temps plein	5 909	5 879	5 724

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

6) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 591 M\$, en hausse de 68 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement des produits, contrebalancé en partie par une augmentation des charges autres que d'intérêts et une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a progressé de 40 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement des produits, neutralisé en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont grimpé de 266 M\$, ou 19 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrues de 54 M\$, reflet surtout de l'accroissement des volumes et la hausse des produits d'honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont progressé de 212 M\$, en raison principalement de la progression des produits tirés des honoraires, attribuable aux soldes plus élevés des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés, de la hausse des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients et de l'augmentation des produits nets d'intérêts.

Les produits ont grimpé de 101 M\$, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 38 M\$, reflet surtout de l'accroissement des volumes, de la hausse des marges sur les prêts et sur les dépôts, et de l'augmentation des produits d'honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 63 M\$, du fait surtout de la hausse des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés et de la progression des produits nets d'intérêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 64 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à l'incidence de la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA à la suite de l'abandon du taux CDOR, et a augmenté de 9 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui découle surtout de la hausse des marges sur les dépôts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 19 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en raison surtout d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques, notamment en lien avec l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a légèrement reculé en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 15 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté puisque le trimestre précédent tenait compte de l'élimination de la provision découlant de la mise à jour des paramètres de modèles, et du fait de l'évolution défavorable de nos perspectives économiques, notamment en lien avec l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, compte tenu de la baisse de la dotation à la provision dans le secteur du matériel informatique et des logiciels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 153 M\$, ou 22 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement, de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 30 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison notamment de la progression des salaires du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 26 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 16 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en raison de la hausse du résultat et de la composition des bénéfices.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des solutions de services bancaires et de gestion des avoirs personnalisées et axées sur les relations partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans six marchés américains.

Résultats en dollars canadiens¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024 ²	31 janv. 2024 ²
Produits			
Groupe Entreprises	567 \$	513 \$	473 \$
Gestion des avoirs	280	220	214
Total des produits	847	733	687
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	107	84	189
Prêts productifs	(39)	(1)	55
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	68	83	244
Charges autres que d'intérêts	470	415	483
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	309	235	(40)
Impôt sur le résultat	53	35	(32)
Résultat net (perte nette)	256 \$	200 \$	(8) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Actionnaires	256 \$	200 \$	(8) \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	562 \$	506 \$	465 \$
Produits autres que d'intérêts	285	227	222
	847 \$	733 \$	687 \$
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis³	11 364 \$	10 896 \$	11 619 \$
Équivalents temps plein	3 015	3 005	2 816

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Résultats en dollars américains¹

En millions de \$ US, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024 ²	31 janv. 2024 ²
Produits			
Groupe Entreprises	396 \$	377 \$	352 \$
Gestion des avoirs	196	161	159
Total des produits	592	538	511
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	75	61	141
Prêts productifs	(27)	-	41
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	48	61	182
Charges autres que d'intérêts	329	304	359
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	215	173	(30)
Impôt sur le résultat	37	26	(24)
Résultat net (perte nette)	178 \$	147 \$	(6) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Actionnaires	178 \$	147 \$	(6) \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	393 \$	371 \$	346 \$
Produits autres que d'intérêts	199	167	165
Total	592 \$	538 \$	511 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{3,4}	3,78 %	3,63 %	3,49 %
Coefficient d'efficacité	55,5 %	56,7 %	70,2 %
Levier d'exploitation	24,1 %	1,6 %	(28,8) %
Rendement des capitaux propres ⁵	8,9 %	7,3 %	(0,3) %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁵	7 943 \$	7 989 \$	8 659 \$

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 256 M\$ (178 M\$ US), en hausse de 264 M\$ (184 M\$ US) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, à la hausse des produits et à la diminution des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a grimpé de 56 M\$ (31 M\$ US) en regard de celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'accroissement des produits et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, neutralisés en partie par une hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont progressé de 81 M\$ US, ou 16 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrus de 44 M\$ US, en raison surtout de l'accroissement des volumes et de l'augmentation des marges sur les prêts, contrebalancés en partie par la baisse des marges sur les dépôts.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 37 M\$ US, en raison principalement de l'accroissement des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel et de la hausse des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion sous l'effet de l'appréciation des marchés.

Les produits ont grimpé de 54 M\$ US, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrus de 19 M\$ US, en raison surtout de l'accroissement des volumes et de la hausse des marges sur les dépôts, neutralisés en partie par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 35 M\$ US, sous l'effet surtout de l'accroissement des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 29 points de base en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes de dépôts et de l'augmentation des marges.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 15 points de base en regard de celle du trimestre précédent, fait essentiellement attribuable à l'accroissement des volumes, à l'augmentation des marges et à une composition des activités avantageuse.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 134 M\$ US comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée en raison surtout de la migration du crédit avantageuse dans le portefeuille des prêts productifs et de l'élimination d'une provision à la suite de la migration du crédit, des prêts étant passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux, alors qu'avait été comptabilisée au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent une dotation à la provision pour pertes sur créances liée à une évolution défavorable de nos perspectives économiques et à l'incidence négative de la mise à jour des paramètres de modèles, contrebalancées en partie par l'élimination d'une provision à la suite de la migration du crédit, des prêts étant passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, en raison de la baisse de la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 13 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent. La reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, du fait surtout des variations susmentionnées au trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en lien avec la hausse de la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont baissé de 30 M\$ US, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une charge de 67 M\$ US en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC comptabilisée à l'exercice précédent et présentée à titre d'élément d'importance, neutralisée en partie par la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 25 M\$ US, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une hausse de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 61 M\$ US en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 11 M\$ US en regard de celui du trimestre précédent, en raison de la hausse du résultat et de la composition des bénéfices.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services de Banque d'investissement et des Services financiers aux entreprises, ainsi que des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Tirant parti des capacités de notre plateforme distinctive, Marchés des capitaux offre également des solutions de paiement multidevises novatrices aux clients de la banque.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024 ²	31 janv. 2024 ²
Produits			
Marchés CIBC, réseau mondial ²	1 120 \$	717 \$	873 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	454	438	437
Total des produits³	1 574	1 155	1 310
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	7	21	(1)
Prêts productifs	14	10	1
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	21	31	-
Charges autres que d'intérêts	705	652	590
Résultat avant impôt sur le résultat	848	472	720
Impôt sur le résultat³	229	126	198
Résultat net	619 \$	346 \$	522 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	619 \$	346 \$	522 \$
Coefficient d'efficacité	44,8 %	56,5 %	45,1 %
Levier d'exploitation	0,8 %	3,9 %	(4,8) %
Rendement des capitaux propres⁴	24,9 %	14,9 %	23,6 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴	9 846 \$	9 281 \$	8 818 \$
Équivalents temps plein	1 856	1 858	1 750

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions. En plus d'apporter des modifications à nos unités d'exploitation stratégiques, nous avons intégré les activités d'opérations de change et de paiements à Marchés CIBC, réseau mondial au sein de Marchés des capitaux. Précédemment, ces activités étaient présentées dans Services financiers directs au sein de Marchés des capitaux, à l'instar de celles de la Financière Simplii et de Pro-Investisseurs CIBC. Les informations de la période précédente ont été retraitées.

3) Le produit sur une BIE ne s'applique plus depuis le troisième trimestre de 2024 par suite de l'adoption du projet de loi C-59 en juin 2024 aux termes duquel la déduction des dividendes reçus par les banques a été éliminée. Un ajustement sur une BIE de 68 M\$ a été comptabilisé au premier trimestre de 2024.

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre a atteint 619 M\$, en hausse de 97 M\$ comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et une dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite au trimestre considéré.

Le résultat net s'est accru de 273 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits et une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée, neutralisées en partie par une hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont progressé de 264 M\$, ou 20 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 247 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions et à la progression des produits tirés des activités de financement, neutralisées en partie par un ajustement sur une BIE au trimestre correspondant de l'exercice précédent, présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont grimpé de 17 M\$, ce qui reflète surtout la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises sous l'effet de l'appréciation du dollar américain et l'intensification des activités de prise ferme de titres de créance, compensées en partie par la baisse des produits tirés des services consultatifs.

Les produits ont grimpé de 419 M\$, ou 36 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont progressé de 403 M\$, fait attribuable surtout à la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions et sur marchandises, de titres à revenu fixe et des activités liées aux opérations de change, ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des activités de financement.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont progressé de 16 M\$, en raison essentiellement de l'augmentation des produits tirés des services financiers aux entreprises, sous l'effet de l'appréciation du dollar américain, et de la hausse des produits tirés des services consultatifs, contrebalancées en partie par le ralentissement des activités de prise ferme de titres de créance et de participation.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 21 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue en raison d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques, notamment en lien avec l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, compte tenu d'une perte de valeur dans le secteur des mines.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 10 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a quelque peu augmenté comparativement à celle du trimestre précédent, notamment en lien avec l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, compte tenu de la baisse de la dotation à la provision liée à la perte de valeur susmentionnée dans le secteur des mines.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 115 M\$, ou 19 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 53 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 31 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse du résultat et de la composition des bénéficiaires, neutralisées en partie par l'élimination d'un ajustement sur une BIE lié à l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes. L'impôt sur le résultat s'est accru de 103 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait de la hausse du résultat et de la composition des bénéficiaires.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque et Finance, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC Caribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Produits			
Services bancaires internationaux	249 \$	239 \$	239 \$
Divers	(15)	46	(131)
Total des produits ²	234	285	108
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	12	1	(4)
Prêts productifs	5	-	(12)
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	17	1	(16)
Charges autres que d'intérêts	390	438	326
Perte avant impôt sur le résultat	(173)	(154)	(202)
Impôt sur le résultat ²	(113)	(147)	(179)
Perte nette	(60) \$	(7) \$	(23) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	8 \$	12 \$
Actionnaires	(68)	(15)	(35)
Équivalents temps plein ³	24 056	24 026	24 040

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Le produit sur une BIE ne s'applique plus depuis le troisième trimestre de 2024 par suite de l'adoption du projet de loi C-59 en juin 2024 aux termes duquel la déduction des dividendes reçus par les banques a été éliminée. Un ajustement sur une BIE de 68 M\$ a été comptabilisé au premier trimestre de 2024.

3) Comprennent les équivalents temps plein pour lesquels les charges sont réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des équivalents temps plein en ce qui a trait aux coûts fonctionnels et de soutien de CIBC Bank USA sont pris en compte dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre considéré a été de 60 M\$, comparativement à une perte nette de 23 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à une augmentation des charges autres que d'intérêts et à une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie neutralisées par l'accroissement des produits de trésorerie.

La perte nette pour le trimestre s'est chiffrée à 60 M\$, par rapport à une perte nette de 7 M\$ au trimestre précédent, ce qui reflète surtout la diminution des produits de trésorerie et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrues de 126 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 10 M\$, en lien surtout avec l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, l'accroissement des volumes et la hausse des produits d'honoraires, neutralisés en partie par la diminution des marges et les pertes sur placements.

Les produits Divers se sont accrues de 116 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui comprenaient un ajustement sur une BIE, présenté à titre d'élément d'importance, et une hausse des produits de trésorerie découlant de la baisse des coûts de financement assumés par l'unité Trésorerie.

Les produits ont baissé de 51 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont grimpé de 10 M\$, du fait surtout de la conversion des monnaies étrangères, de l'accroissement des volumes et de l'augmentation des produits d'honoraires, le tout neutralisé en partie par la diminution des marges et les pertes sur placements.

Les produits Divers ont diminué de 61 M\$, en raison principalement de la diminution des produits de trésorerie.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances dans Services bancaires internationaux a augmenté de 33 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, comparativement à une reprise de provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui était attribuable à une évolution favorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, ce qui est essentiellement attribuable au secteur des services aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances dans Services bancaires internationaux a augmenté de 16 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été légèrement plus élevée que celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, ce qui est essentiellement attribuable au secteur des services aux entreprises.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 64 M\$, ou 20 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une provision pour procédures judiciaires au trimestre considéré et d'une augmentation des dépenses dans Services bancaires internationaux.

Les charges autres que d'intérêts ont fléchi de 48 M\$, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait principalement d'une diminution des coûts imputables au siège social, neutralisée en partie par une provision pour procédures judiciaires au trimestre considéré.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars aux	31 janv. 2025	31 oct. 2024
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	47 811 \$	48 064 \$
Valeurs mobilières	273 041	254 345
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	104 752	100 749
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	568 119	558 292
Dérivés	38 572	36 435
Autres actifs	50 169	44 100
	1 082 464 \$	1 041 985 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	782 176 \$	764 857 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	157 328	139 792
Dérivés	44 902	40 654
Autres passifs	28 929	30 210
Titres secondaires	7 498	7 465
Capitaux propres	61 631	59 007
	1 082 464 \$	1 041 985 \$

Actif

Au 31 janvier 2025, le total de l'actif avait augmenté de 40,5 G\$, ou 4 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2024, dont un montant d'environ 17,8 G\$ découlant de l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques étaient en phase avec ceux de la période comparative.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 18,7 G\$, ou 7 %, du fait principalement de hausses touchant les titres de participation détenus à des fins de transaction, les portefeuilles de titres de créance liés à l'unité Trésorerie et aux activités de négociation, ainsi que les titres adossés à des créances hypothécaires.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 4,0 G\$, ou 4 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances, ont augmenté de 9,8 G\$, ou 2 %, du fait essentiellement de l'augmentation des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, et de l'accroissement du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les dérivés se sont accrus de 2,1 G\$, ou 6 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change, contrebalancée en partie par la baisse des évaluations des dérivés sur actions et sur autres marchandises.

Les autres actifs ont augmenté de 6,1 G\$, ou 14 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés et des montants à recevoir des courtiers.

Passif

Au 31 janvier 2025, le total du passif avait augmenté de 37,9 G\$, ou 4 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2024, dont une tranche d'environ 17,5 G\$ découlant de l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts se sont accrus de 17,3 G\$, ou 2 %, en raison surtout de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur les dépôts d'entreprises et de gouvernements, et de l'accroissement des volumes dans les dépôts de détail. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 17,5 G\$, ou 13 %, en raison essentiellement de l'intensification des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 4,2 G\$, ou 10 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change.

Les autres passifs ont baissé de 1,3 G\$, ou 4 %, en raison surtout d'une hausse liée au règlement de sommes à payer au titre des salaires du personnel et des comptes des clients des courtiers.

Les titres secondaires étaient en phase avec ceux de la période comparative. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2025, les capitaux propres avaient progressé de 2,6 G\$, ou 4 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2024, ce qui s'explique surtout par une hausse nette du cumul des autres éléments du résultat global, du fait surtout d'un profit de change net en lien avec notre investissement net dans des établissements à l'étranger et des profits nets sur couvertures de flux de trésorerie, une augmentation nette des résultats non distribués, attribuable au résultat net qui était en excédent des dividendes et des distributions, l'incidence du rachat et de l'annulation d'actions aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA) et l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCL), le tout contrebalancé en partie par le rachat d'actions privilégiées.

Gestion des fonds propres

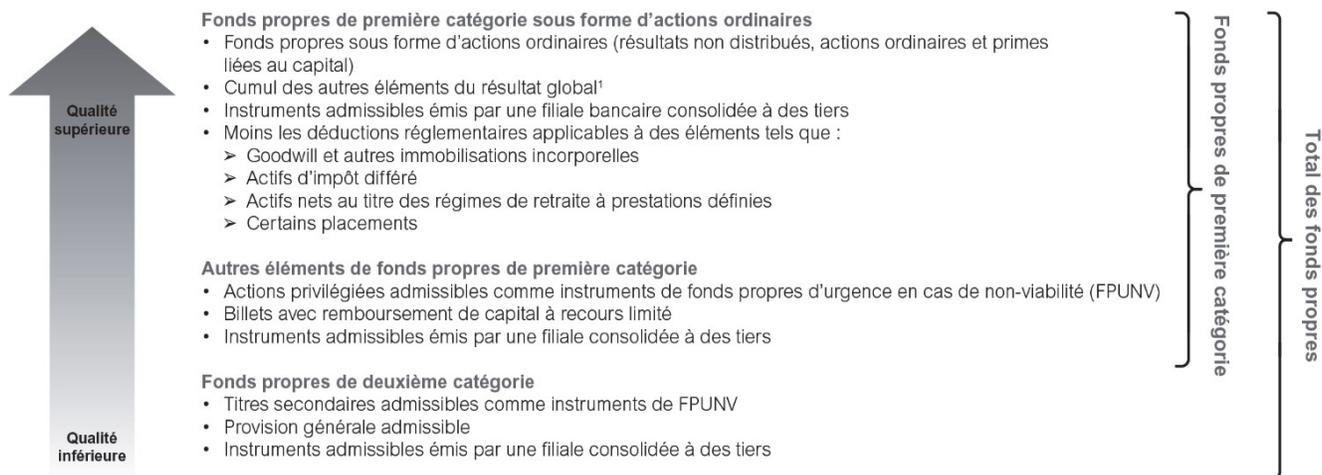
Notre objectif général en matière de gestion des fonds propres est de maintenir des sources de capitaux solides et efficaces. Se reporter aux pages 35 à 43 de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujétiées à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI est actuellement établie à 3,5 % de l'APR, mais elle peut être de l'ordre de 0,0 % à 4,0 % de l'APR. De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé.

En outre, les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier. L'exposition aux fins du ratio de levier est décrite dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur opérations de financement par titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Aux termes de la ligne directrice sur la CTAP du BSIF, les BISN sont tenues de maintenir un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur le risque) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance

résiduelle est de plus de 365 jours. La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables.

Les ratios cibles actuels des fonds propres réglementaires et de la CTAP du BSIF sont résumés ci-après. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Nous nous conformons à toutes les exigences actuelles en matière de ratios de fonds propres, de levier et de CTAP du BSIF.

Au 31 janvier 2025	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure ²	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	3,5 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	3,5 %	15,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	0,5 %	3,5 %	s. o.	3,5 %
Ratio de CTAP	18,0 %	2,5 %	1,0 %	21,5 %	3,5 %	25,0 %
Ratio de levier CTAP	6,75 %	s. o.	0,5 %	7,25 %	s. o.	7,25 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 janvier 2025.

2) Le 17 décembre 2024, le BSIF a annoncé que la RSI serait maintenue à un taux correspondant à 3,5 % du total de l'APR. Ce niveau demeure inchangé depuis le 31 octobre 2024. s. o. Sans objet.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer. Les paragraphes ci-après présentent un résumé des réformes de Bâle III et des exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ainsi que des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2024.

Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Nous calculons un plancher de fonds propres fondé sur l'approche standard révisée dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III. Si les fonds propres exigés sont inférieurs au montant calculé selon l'approche standard compte tenu de l'application d'un facteur d'ajustement du plancher, un rajustement de l'APR serait requis. Le facteur d'ajustement du plancher devait initialement être instauré progressivement sur trois ans, soit commencer à 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, et augmenter de 2,5 % par année pour atteindre 72,5 % en 2026. En juillet 2024, le BSIF a annoncé qu'il retardait d'un an cette augmentation. Par la suite, le 12 février 2025, le BSIF a annoncé le report indéfini des augmentations du facteur d'ajustement du plancher, pour le maintenir au seuil actuel de 67,5 % jusqu'à nouvel ordre. Le BSIF s'est également engagé à avertir au moins deux ans à l'avance les banques visées de toute éventuelle augmentation du seuil du plancher de fonds propres.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP

Nos situations de fonds propres et de CTAP dépassent les exigences réglementaires du BSIF. Nos ratios de fonds propres, de levier et de CTAP sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025	31 oct. 2024
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	46 213 \$	44 516 \$
Fonds propres de première catégorie	51 574	49 481
Total des fonds propres	59 114	56 809
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	282 088 \$	274 503 \$
Risque de marché	12 049	12 188
Risque opérationnel	47 793	46 811
Total de l'APR	341 930 \$	333 502 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	13,5 %	13,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	15,1 %	14,8 %
Ratio du total des fonds propres	17,3 %	17,0 %
Exposition aux fins du ratio de levier	1 205 520 \$	1 155 432 \$
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %
CTAP disponible	107 533 \$	101 062 \$
Ratio de CTAP	31,4 %	30,3 %
Ratio de levier CTAP	8,9 %	8,7 %

Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 janvier 2025, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, porté par l'incidence d'une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, en partie contrebalancée par une hausse de l'APR.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est surtout le fait du capital autogénéré (résultat net moins les dividendes et les distributions) et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, ce qui a été en partie neutralisé par le rachat et l'annulation d'actions aux termes d'une OPRCA.

La hausse de l'APR s'explique par une augmentation de l'APR reflétant le risque de crédit et le risque opérationnel, neutralisée en partie par une diminution de l'APR reflétant le risque de marché. L'augmentation de l'APR reflétant le risque de crédit découle surtout de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, de la migration du crédit au sein des portefeuilles et de la croissance intérieure, en partie contrebalancées par la mise à jour

des modèles. L'augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel s'explique par un accroissement des niveaux de risque. La diminution de l'APR reflétant le risque de marché est essentiellement attribuable à une baisse des niveaux de risque.

Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 31 janvier 2025, le ratio des fonds propres de première catégorie avait augmenté de 0,3 % par rapport à celui au 31 octobre 2024 en raison surtout des facteurs susmentionnés, qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, et de l'émission des BRCRL de série 5, le tout en partie contrebalancé par le rachat des actions de série 41. Se reporter à la section Initiatives liées aux fonds propres pour plus de précisions.

Ratio du total des fonds propres

Au 31 janvier 2025, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 0,3 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, fait surtout attribuable aux facteurs susmentionnés ayant eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie et à une augmentation des provisions admissibles incluses dans les fonds propres de deuxième catégorie.

Ratio de levier

Au 31 janvier 2025, le ratio de levier était comparable à celui au 31 octobre 2024, la hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier ayant été neutralisée en grande partie par l'augmentation des fonds propres de première catégorie susmentionnée. La hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier a été principalement attribuable à la hausse des opérations de financement par titres au bilan et aux expositions hors bilan.

Ratio de CTAP et ratio de levier CTAP

Au 31 janvier 2025, le ratio de CTAP avait augmenté de 1,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, en raison surtout d'une augmentation du total des instruments de CTAP, compensée en partie par une hausse de l'APR. L'augmentation des instruments de CTAP découle essentiellement d'un niveau plus important de passifs admissibles à la recapitalisation interne et d'une augmentation du total des fonds propres attribuable aux facteurs susmentionnés.

Au 31 janvier 2025, le ratio de levier CTAP avait augmenté de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, ce qui découle essentiellement de la hausse des instruments de CTAP, contrebalancée en partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier, en raison des facteurs susmentionnés.

Initiatives liées aux fonds propres

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2025 :

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA)

Le 6 septembre 2024, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une OPRCA. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 20 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de résiliation, ou iii) le 9 septembre 2025. Au cours du trimestre considéré, 3 500 000 actions ordinaires ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 91,59 \$, pour un total de 320 M\$. Depuis la création de cette OPRCA, 8 500 000 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un total de 739 M\$.

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, depuis le 11 octobre 2024, les cotisations salariales au régime d'achat d'actions par les employés (RAAE) sont investies pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Auparavant, ces actions étaient émises à même le capital autorisé.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Depuis le dividende versé le 28 janvier 2025, et pour tous les dividendes qui seront déclarés jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires reçues par les participants au régime d'investissement à l'intention des actionnaires seront achetées sur le marché libre. En ce qui concerne le Régime d'options d'achat d'actions, ce changement a pris effet le 1^{er} février 2025.

Dividendes

Les dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil d'administration de la CIBC. La déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada) et par les modalités des actions privilégiées, comme il est expliqué à la note 15 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024.

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 5 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 5)

Le 5 novembre 2024, nous avons émis des BRCRL de série 5 à 6,950 % d'un montant en capital de 500 M\$ US. Les BRCRL de série 5 viennent à échéance le 28 janvier 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 6,950 % (payable trimestriellement) jusqu'au 28 janvier 2030. À compter du 28 janvier 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 janvier 2080, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux correspondant au taux des titres de cinq ans du Trésor américain en vigueur à cette date, majoré d'un taux annuel de 2,833 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 5, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 59 (FPUNV) (actions privilégiées de série 59) qui sont détenues dans la fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 59 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 5, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 5 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 59 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter chaque 28 janvier, 28 avril, 28 juillet et 28 octobre, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 5 à la valeur nominale, à compter du 28 janvier 2030.

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 41, pour un coût de rachat total de 300 M\$.

Titres secondaires

Le 22 janvier 2025, nous avons annoncé le rachat de la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 10 M\$ US et échéant en 2085, en date du 28 février 2025. Le prix de rachat des débetures est équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 38 M\$ US et échéant en 2084. Le prix de rachat des débetures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actions en circulation, de nos instruments de FPUNV en circulation et du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ou à l'exercice.

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2025	Actions en circulation	
	Nombre d'actions	Valeur nominale
Actions ordinaires	940 047 574	17 023 \$
Actions autodétenues – actions ordinaires¹	33 681	4
Actions privilégiées		
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450
Série 56 (FPUNV)	600 000	600
Série 57 (FPUNV)	500 000	500
Actions autodétenues – actions privilégiées¹	(1 377)	(1)
Billets avec remboursement de capital à recours limité		
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV)	s. o.	750
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV)	s. o.	750
Billets de série 3 avec remboursement de capital à recours limité à 7,150 % (FPUNV)	s. o.	800
Billets de série 4 avec remboursement de capital à recours limité à 6,987 % (FPUNV)	s. o.	500
Billets de série 5 avec remboursement de capital à recours limité à 6,950 % (FPUNV)	s. o.	693
Titres secondaires		
Débetures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 5,33 % échéant le 20 janvier 2033 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 5,35 % échéant le 20 avril 2033 (FPUNV)	s. o.	750
Débetures à 5,30 % échéant le 16 janvier 2034 (FPUNV)	s. o.	1 250
Débetures à 4,90 % échéant le 12 juin 2034 (FPUNV)	s. o.	1 000
Options sur actions en cours	17 128 567	

1) Les positions acheteur dans nos propres actions sont des valeurs négatives et réduisent le nombre d'actions en circulation. Les positions vendeur sont des valeurs positives et accroissent le nombre d'actions en circulation. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur la méthode comptable applicable aux actions autodétenues.
s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, en un nombre maximal d'environ 6,4 milliards d'actions ordinaires au total, ce qui représenterait un effet dilutif de 87 % selon le nombre d'actions ordinaires et d'instruments de FPUNV de la CIBC en circulation au 31 janvier 2025. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

À la survenance d'un événement déclencheur, les actions privilégiées de catégorie A de séries 43, 47, 56 et 57 seront converties en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans les suppléments de prospectus pertinents), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire de 2,50 \$ (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans les suppléments de prospectus pertinents). Les actions privilégiées de séries 53, 54, 55, 58 et 59 détenues dans la fiducie à recours limité seront converties automatiquement et immédiatement, sans le consentement des porteurs de BRCRL en un nombre variable d'actions ordinaires qui seront émises aux porteurs de BRCRL en règlement du montant en capital de la totalité des BRCRL et des intérêts courus et impayés sur ceux-ci. Toute réclamation des porteurs de BRCRL contre la CIBC à l'égard des BRCRL sera éteinte à la réception des actions ordinaires. Les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire de 2,50 \$ (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 31 janvier 2025, 66,2 G\$ (61,1 G\$ au 31 octobre 2024) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Se reporter à la section Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) pour plus de précisions.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le BSIF exige que les indicateurs ci-après soient divulgués conformément à son préavis Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles. Les banques d'importance systémique mondiale (BSIM) sont désignées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le Financial Stability Board (FSB). La CIBC est une banque fédérale, mais n'a pas été désignée comme une BSIM. Cependant, les banques fédérales qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues de divulguer annuellement au moins les 13 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens) utilisés pour désigner les BSIM. Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année, et conformément au périmètre de consolidation réglementaire. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans les états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant de recenser les BSIM :

En millions de dollars, aux 31 octobre ou pour les exercices clos à ces dates

Section		Indicateurs ¹	2024	2023
A. Activité transfrontière	1.	Créances transfrontières	373 495 \$	323 878 \$
	2.	Passifs transfrontières	277 243	208 435
B. Taille	3.	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier	1 150 900 \$	1 075 618 \$
C. Interdépendance	4.	Actifs dans le système financier	80 195 \$	69 970 \$
	5.	Passifs dans le système financier	79 813	79 845
	6.	Titres en circulation	270 762	223 108
D. Substituabilité / infrastructure financière	7.	Activité de paiement	25 260 039 \$	21 147 012 \$
	8.	Actifs sous garde	2 161 791	1 760 406
	9.	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	92 436	64 211
	10.	Volume de transactions		
		Volumes de transactions – titres à revenu fixe	1 452 806	1 756 901
		Volume de transactions – actions et autres titres	3 080 584	2 624 925
E. Complexité	11.	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	8 139 222 \$	7 120 729 \$
	12.	Valeurs du compte de négociation et autres valeurs	43 935	35 314
	13.	Actifs de niveau 3	916	953

1) Les mesures des BSIM sont calculées conformément aux directives annuelles de l'exercice d'évaluation des BSIM publiées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Modifications apportées aux mesures des BSIM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2023 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d. l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences à l'échelle mondiale des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement, par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également aux pages 43 et 44 de notre Rapport annuel 2024 ainsi qu'aux notes 6 et 20 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 45 à 84 de notre Rapport annuel 2024.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques, des groupes fonctionnels et des régions;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, la direction de la CIBC est responsable du recensement et de l'appréciation des risques inhérents aux activités des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, la direction doit établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La direction peut inclure des groupes de gouvernance au sein de l'entreprise pour faciliter les processus liés au Cadre de contrôle et au Cadre du risque opérationnel ainsi que les autres processus relatifs aux risques. Un groupe de gouvernance s'entend d'un groupe relevant de la direction de l'unité d'exploitation (première ligne de défense) chargé de soutenir la direction dans ses activités en matière de gouvernance, de risque et de contrôle. Le groupe de gouvernance fait partie de la première ligne de défense, tout comme la direction de l'unité d'exploitation. Les groupes de contrôle, qui sont habituellement rattachés à des fonctions centralisées, fournissent une expertise à la direction des unités d'exploitation et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. Bien que les groupes de contrôle collaborent avec la direction des unités d'exploitation pour recenser et gérer les risques, ils remettent également en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) à l'appui de ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC est responsable de fournir une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC, dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante de notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 53 à 56 de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Inflation, taux d'intérêt et croissance économique
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux données et à l'intelligence artificielle
- Risque lié aux tiers
- Sanctions et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes
- Réglementation bancaire aux États-Unis

- Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2024, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, en règle générale, tout événement majeur pourrait être une source d'instabilité et de volatilité, ce qui pourrait entraîner un élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et une augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et le protectionnisme (se reporter à la section Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques pour plus de précisions), dont celles liées aux tarifs douaniers et à d'autres mesures de rétorsion, avoir des conséquences très graves sur l'ensemble des activités économiques et bancaires.

Les nouveaux tarifs douaniers, s'ils sont imposés par les États-Unis, peuvent aggraver les enjeux commerciaux persistants entre les États-Unis, le Canada, la Chine et le Mexique, en se répercutant négativement sur les chaînes d'approvisionnement. Les tarifs douaniers pourraient avoir une incidence sur les clients de détail et les clients commerciaux. Les clients de détail pourraient être touchés par la hausse du chômage qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité à rembourser leurs prêts, et par la hausse de l'inflation, qui pourrait réduire leurs dépenses discrétionnaires. Les clients commerciaux pourraient observer une diminution de l'ensemble de leurs produits et une augmentation de leurs coûts, et devoir freiner leurs plans de croissance et d'expansion. L'incidence des tarifs douaniers pourrait ralentir le montage des prêts ou le service de la dette à l'intention des clients de détail et des clients commerciaux. Ce risque dépend également du pourcentage et de la durée des tarifs douaniers, ainsi que des politiques fiscales et monétaires connexes pouvant être adoptées dans ce contexte. Nous continuons de surveiller étroitement les accords commerciaux et la situation en lien avec les tarifs douaniers.

D'autres facteurs demeurent préoccupants :

- le conflit au Moyen-Orient;
- la guerre en Ukraine;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale.

Bien qu'il soit difficile de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

Les données sur le ratio dette-revenu des ménages les plus récentes de Statistique Canada reflètent une tendance à la baisse qui s'est amorcée au troisième trimestre de 2023. Le ratio est à son niveau le plus bas depuis 2016 en raison de l'augmentation du revenu disponible et du ralentissement de la croissance de l'endettement. Le ratio du service de la dette a été stable au cours des derniers trimestres et est conforme aux niveaux d'avant la pandémie. Le ratio de la dette hypothécaire sur le revenu et le ratio du service de la dette hypothécaire continuent d'évoluer près des sommets historiques, et le ratio de la dette autre qu'hypothécaire sur le revenu et le ratio du service de la dette autre qu'hypothécaire demeurent à des niveaux historiquement bas, alors que les clients maintiennent des taux d'utilisation faibles et des taux de remboursement élevés. Le ratio du service de la dette hypothécaire pourrait augmenter à mesure que les prêts hypothécaires continuent d'être renouvelés à des taux plus élevés et que l'essoufflement du marché du travail freine la croissance des revenus. Le volume des ventes immobilières en 2023 et depuis le début de 2024 a diminué pour se situer près des niveaux de la période 2018-2019. Les taux d'intérêt toujours élevés ont continué de peser sur les ventes immobilières et la croissance des prêts hypothécaires.

Les baisses de taux d'intérêt survenues au cours du deuxième semestre de 2024 et celles attendues tout au long de 2025 offriront un certain répit, mais les taux demeurent élevés et il faut prévoir un certain délai avant que l'effet de chaque baisse supplémentaire ne se répercute en des allègements de paiement. De nouvelles baisses de taux d'intérêt pourraient faire augmenter les ventes ainsi que les prix des logements. Les pertes sur les prêts garantis par un bien immobilier demeurent faibles vu le niveau élevé des prix des logements, alors que l'Indice de Prix de maison (IPM) affiche une légère baisse par rapport au sommet atteint en 2022 et une hausse d'une année à l'autre. Le taux de chômage a augmenté tout au long de 2024 et a atteint son niveau le plus élevé depuis 2017 (exception faite de la hausse observée en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19), et il pourrait continuer d'augmenter advenant l'imposition de tarifs douaniers. À un niveau élevé, le taux de chômage pourrait faire augmenter l'endettement autre qu'hypothécaire, en plus d'exercer davantage de pression sur les paiements non garantis, ce qui représente une phase habituelle du cycle de crédit. Au cours des dernières années, le contexte réglementaire a été caractérisé par une surveillance accrue, les organismes de réglementation ayant resserré les lignes directrices et renforcé la surveillance visant les institutions financières. Les modifications apportées aux lignes directrices pourraient avoir une incidence sur les processus opérationnels, exposant la banque à une hausse des coûts ou à des amendes en cas de non-conformité.

De récents changements ont une incidence sur la CIBC :

- Le BSIF a introduit une nouvelle limite de concentration pour les montages non assurés à l'égard d'un ratio prêt-revenu supérieur à 4,5x, laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2024, la publication des premiers rapports sur la conformité étant prévue au premier trimestre de 2025;
- Le 16 septembre 2024, afin d'accroître l'abordabilité des prêts hypothécaires pour les acheteurs d'un premier logement, le ministère des Finances a augmenté l'amortissement maximal des prêts hypothécaires assurés, qui est passé de 25 ans à 30 ans, et la capitalisation maximale de la valeur des propriétés, qui est passée de 1 M\$ à 1,5 M\$, à partir du 15 décembre 2024;
- Le 26 septembre 2024, le BSIF a précisé que les prêts hypothécaires non assurés existants qui font l'objet d'un transfert direct d'une institution financière fédérale à une autre ne seront plus assujettis à l'application d'une nouvelle simulation de crise des taux d'intérêt, à partir du 21 novembre 2024.

Risque lié aux changements climatiques

Le 18 décembre 2024, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié ses premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID). Les versions définitives de NCID 1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et de NCID 2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* sont alignées sur l'IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* (IFRS S1) et l'IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (IFRS S2), mais comprennent des modifications propres au Canada. Le BSIF a indiqué qu'il prévoyait intégrer des éléments de NCID-2 à la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques (ligne directrice B-15). De plus, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) continuent de travailler sur un règlement révisé sur les obligations d'information liées au changement climatique qui prendra en considération les normes du CCNID.

Réforme fiscale

Le contexte fiscal continue à évoluer et, à plus court terme, d'éventuelles modifications aux lois fiscales en lien avec la nouvelle administration aux États-Unis et la prochaine élection fédérale au Canada en 2025 pourraient avoir une incidence sur la CIBC.

Le 20 juin 2024, le Canada a adopté la *Loi de l'impôt minimum mondial* (LIMM), qui instaure le régime du Pilier 2 élaboré par l'OCDE, pour mettre en œuvre un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % applicable à certaines sociétés multinationales, dont la CIBC depuis le 1^{er} novembre 2024. L'IMM est à différentes étapes de son adoption dans les territoires dans lesquels la CIBC mène ses activités. Les décrets présidentiels récents émis par la nouvelle administration américaine suscitent de l'incertitude et augmentent la complexité quant à l'application de l'IMM à l'échelle mondiale. Se reporter à la section Revue des résultats financiers – Impôt sur le résultat et taxes pour plus de précisions.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de crédit pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 janvier 2025 :

	Banque CIBC				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégiques	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Services financiers aux entreprises Marchés CIBC, réseau mondial Services de Banque d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 18)
Bilan ¹	(en millions de dollars) Actif moyen 338 184 Dépôts moyens 248 748	(en millions de dollars) Actif moyen 100 474 Dépôts moyens 114 549	(en millions de dollars) Actif moyen 65 791 Dépôts moyens 60 883	(en millions de dollars) Actif moyen 375 453 Dépôts moyens 100 123	(en millions de dollars) Actif moyen 218 905 Dépôts moyens 269 860
APR	(en millions de dollars) Risque de crédit 79 101 Risque de marché - Risque opérationnel 19 265	(en millions de dollars) Risque de crédit 64 027 Risque de marché - Risque opérationnel 7 852	(en millions de dollars) Risque de crédit ² 56 931 Risque de marché - Risque opérationnel 2 805	(en millions de dollars) Risque de crédit ³ 63 565 Risque de marché 11 583 Risque opérationnel 5 812	(en millions de dollars) Risque de crédit ⁴ 18 464 Risque de marché 466 Risque opérationnel 12 059
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁵	(%) Proportion du total de la CIBC 23 Comprend : Risque de crédit 77 Risque de marché - Risque opérationnel 18 Autres risques ⁶ 5	(%) Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit 79 Risque de marché - Risque opérationnel 10 Autres risques ⁶ 11	(%) Proportion du total de la CIBC 21 Comprend : Risque de crédit 58 Risque de marché - Risque opérationnel 3 Autres risques ⁶ 39	(%) Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit 75 Risque de marché 14 Risque opérationnel 8 Autres risques ⁶ 3	(%) Proportion du total de la CIBC 20 Comprend : Risque de crédit 57 Risque de marché 2 Risque opérationnel 19 Autres risques ⁶ 22
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, le risque lié aux tiers, le risque de fraude, le risque lié aux données, le risque lié à la lutte contre le blanchiment d'argent et à la lutte contre le financement des activités terroristes, le risque lié au comportement, le risque lié à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque lié à la conformité réglementaire, ainsi que le risque environnemental et social.				

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie (RCC) de 11 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le RCC de 14 659 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le RCC de 457 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

6) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégiques et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

Le tableau ci-après présente nos expositions au risque de crédit par portefeuille, selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants des expositions brutes au risque de crédit présentées dans le tableau ci-dessous représentent notre estimation de l'exposition en cas de défaut (ECD) nette des accords généraux de compensation de dérivés et du rajustement de l'évaluation du crédit (REC), mais avant la provision pour pertes sur créances et de l'atténuation du risque de crédit selon les approches NI. Les montants bruts des expositions au risque de crédit liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont réduits du montant des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres, ce qui reflète l'ECD de ces garanties. Les risques liés aux titres autres que de négociation ne sont pas compris dans le tableau ci-dessous, car ils sont considérés comme étant négligeables en vertu des lignes directrices du BSIF et sont, par conséquent, assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 %.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025			31 oct. 2024		
	Approche NI ¹	Approche standard	Total	Approche NI ¹	Approche standard	Total
Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Engagements utilisés	400 683 \$	16 808 \$	417 491 \$	386 836 \$	15 817 \$	402 653 \$
Engagements non utilisés	62 377	1 128	63 505	62 778	1 183	63 961
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	481 462	1	481 463	408 201	1	408 202
Divers – hors bilan	18 065	553	18 618	17 078	487	17 565
Dérivés de gré à gré	20 727	137	20 864	18 806	126	18 932
ECD des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	983 314	18 627	1 001 941	893 699	17 614	911 313
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	455 201	-	455 201	388 767	-	388 767
ECD des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	528 113	18 627	546 740	504 932	17 614	522 546
Portefeuilles de détail						
Engagements utilisés	333 097	7 089	340 186	331 821	6 976	338 797
Engagements non utilisés	108 161	4 138	112 299	104 906	3 982	108 888
Divers – hors bilan	447	117	564	444	114	558
ECD des portefeuilles de détail, montant brut	441 705	11 344	453 049	437 171	11 072	448 243
Expositions de titrisation ²	35 927	21 475	57 402	30 901	21 251	52 152
ECD, montant brut ³	1 460 946 \$	51 446 \$	1 512 392 \$	1 361 771 \$	49 937 \$	1 411 708 \$
ECD, montant net ³	1 005 745 \$	51 446 \$	1 057 191 \$	973 004 \$	49 937 \$	1 022 941 \$

1) Comprend les expositions assujetties à l'approche de classement prudentiel.

2) Les lignes directrices du BSIF définissent une hiérarchie des approches du traitement des expositions de titrisation dans notre portefeuille bancaire. Selon leurs caractéristiques sous-jacentes, les expositions sont admissibles à l'approche standard ou à l'approche NI. L'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA), qui comprend l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA), inclut les expositions admissibles à l'approche NI, ainsi que les expositions assujetties à l'approche standard.

3) Excluent les expositions découlant de dérivés et de transactions assimilées à des mises en pension de titres qui sont réglés par l'entremise de contreparties centrales admissibles (CCA), ainsi que les expositions au risque de crédit découlant d'autres actifs qui sont soumises au cadre de gestion du risque de crédit, notamment les autres actifs figurant au bilan qui ont une pondération en fonction du risque de 100 %, les participations significatives dans les fonds propres d'institutions autres que financières qui ont une pondération en fonction du risque de 1250 %, le risque de non-règlement et les montants inférieurs aux seuils de déduction qui ont une pondération en fonction du risque de 250 %. Les expositions aux titres détenus à des fins autres que de négociation sont également exclues et sont assujetties à un ensemble de pondérations en fonction du risque qui s'applique selon la nature du titre.

Techniques d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. La restructuration de la dette totale est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garantis par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille présente un risque plus faible par rapport à d'autres portefeuilles de détail, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 janvier 2025	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹				Marges de crédit hypothécaires ²		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ontario ³	16,9	11	136,0	89	11,2	100	16,9	10	147,2	90
Colombie-Britannique et territoires ⁴	5,4	11	45,7	89	4,0	100	5,4	10	49,7	90
Alberta	9,3	36	16,4	64	1,7	100	9,3	34	18,1	66
Québec	4,4	19	19,0	81	1,3	100	4,4	18	20,3	82
Provinces des Prairies / du Centre	2,5	37	4,3	63	0,5	100	2,5	34	4,8	66
Provinces de l'Atlantique	2,5	28	6,3	72	0,7	100	2,5	26	7,0	74
Portefeuille canadien ^{5, 6}	41,0	15	227,7	85	19,4	100	41,0	14	247,1	86
Portefeuille américain ⁵	-	-	2,9	100	-	-	-	-	2,9	100
Autre portefeuille international ⁵	-	-	3,0	100	-	-	-	-	3,0	100
Total des portefeuilles	41,0 \$	15 %	233,6 \$	85 %	19,4 \$	100 %	41,0 \$	14 %	253,0 \$	86 %
31 octobre 2024	42,3 \$	15 %	231,4 \$	85 %	19,6 \$	100 %	42,3 \$	14 %	251,0 \$	86 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2025 et au 31 octobre 2024.

3) Comprend un montant de 7,4 G\$ (7,6 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 84,0 G\$ (83,2 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,5 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 2,3 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 31,0 G\$ (30,9 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,6 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 54 % (55 % au 31 octobre 2024) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (Morningstar DBRS).

Le tableau suivant présente les RPV¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025.

Pour les trois mois clos les	31 janv. 2025		31 oct. 2024		31 janv. 2024	
	Prêts hypo- thécaires à l'habitation	Marges de crédit hypo- thécaires	Prêts hypo- thécaires à l'habitation	Marges de crédit hypo- thécaires	Prêts hypo- thécaires à l'habitation	Marges de crédit hypo- thécaires
Ontario ²	66 %	67 %	66 %	66 %	66 %	66 %
Colombie-Britannique et territoires ³	64	64	62	64	63	63
Alberta	71	72	70	71	71	71
Québec	68	70	68	70	68	70
Provinces des Prairies / du Centre	70	72	69	73	71	74
Provinces de l'Atlantique	67	68	64	68	68	69
Portefeuille canadien ⁴	66 %	67 %	66 %	67 %	67 %	66 %
Portefeuille américain ⁴	62 %	négl.	65 %	négl.	65 %	négl.
Autre portefeuille international ⁴	69 %	négl.	68 %	négl.	73 %	négl.

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction des moyennes pondérées.

2) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 66 % (66 % au 31 octobre 2024 et 66 % au 31 janvier 2024).

3) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 63 % (64 % au 31 octobre 2024 et 62 % au 31 janvier 2024).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les RPV moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 janvier 2025^{1, 2}	55 %	53 %
31 octobre 2024 ^{1, 2}	54 %	52 %

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 janvier 2025 et le 31 octobre 2024 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 décembre 2024 et au 30 septembre 2024. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des logements au Canada.

2) Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 55 % (53 % au 31 octobre 2024). Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 46 % (45 % au 31 octobre 2024).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, en supposant que les prêts hypothécaires à taux variable sont renouvelés à un taux correspondant à celui du tableau d'amortissement original. Le deuxième tableau résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
31 janvier 2025	- %	- %	2 %	12 %	44 %	42 %	- %	- %
31 octobre 2024	- %	- %	2 %	12 %	45 %	41 %	- %	- %
Portefeuille américain								
31 janvier 2025	- %	- %	1 %	2 %	18 %	79 %	- %	- %
31 octobre 2024	- %	- %	- %	2 %	15 %	83 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 janvier 2025	8 %	12 %	19 %	21 %	23 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2024	7 %	12 %	20 %	21 %	23 %	16 %	1 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans ¹
Portefeuille canadien								
31 janvier 2025	1 %	3 %	8 %	19 %	32 %	27 %	2 %	8 %
31 octobre 2024	1 %	3 %	7 %	17 %	32 %	26 %	3 %	11 %
Portefeuille américain								
31 janvier 2025	1 %	3 %	7 %	9 %	16 %	64 %	- %	- %
31 octobre 2024	1 %	3 %	7 %	9 %	14 %	66 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 janvier 2025	8 %	12 %	19 %	21 %	23 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2024	7 %	12 %	20 %	21 %	23 %	16 %	1 %	- %

1) Comprend des prêts hypothécaires à taux variable de 21,9 G\$ (28,9 G\$ au 31 octobre 2024), dont une tranche de 6,3 G\$ (17,6 G\$ au 31 octobre 2024) est liée aux prêts hypothécaires pour lesquels tous les paiements contractuels fixes ont été imputés au remboursement de l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 janvier 2025 et au 31 octobre 2024, et les modalités des prêts hypothécaires, la tranche des intérêts, qui devaient être versés en vertu de l'obligation contractuelle et qui ne l'ont pas été, étant ajoutée au montant du principal. Puisque le profil des périodes d'amortissement présentées dans le tableau ci-dessus se fonde sur les paiements contractuels réels, il ne tient pas compte du fait que les paiements contractuels devront être augmentés au moment du renouvellement des prêts hypothécaires, selon le montant nécessaire pour ramener la période d'amortissement à la période en vigueur lorsque le prêt hypothécaire a été initialement octroyé.

L'allongement de la période d'amortissement s'explique par les prêts hypothécaires à taux variable dont les taux d'intérêt en vigueur sont plus élevés que ceux contractés au moment du montage de ces prêts. Les taux d'intérêt élevés n'ont pas eu d'incidence sur les périodes d'amortissement restantes liées aux prêts hypothécaires à taux fixe qui sont présumés être renouvelés selon une période d'amortissement équivalente, ou plus courte.

Nous avons deux types de prêts liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2025, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 42,4 G\$ (42,0 G\$ au 31 octobre 2024), et une tranche de 16 % de ces prêts (16 % au 31 octobre 2024) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 2,1 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2024) ou 0,9 % (0,9 % au 31 octobre 2024) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 5,7 G\$ (5,8 G\$ au 31 octobre 2024). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 110 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci. Nos résultats démontrent qu'en période de récession notre situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les	31 janv. 2025			31 oct. 2024			31 janv. 2024		
	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total
Prêts douteux bruts									
Solde au début de la période	1 628 \$	1 286 \$	2 914 \$	1 424 \$	1 333 \$	2 757 \$	1 956 \$	1 034 \$	2 990 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	564	844	1 408	572	733	1 305	456	633	1 089
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(21)	(139)	(160)	(38)	(146)	(184)	(78)	(88)	(166)
Remboursements nets ¹	(302)	(238)	(540)	(212)	(288)	(500)	(226)	(124)	(350)
Montants radiés	(77)	(344)	(421)	(125)	(348)	(473)	(222)	(289)	(511)
Change et autres	49	12	61	7	2	9	(47)	(8)	(55)
Solde à la fin de la période	1 841 \$	1 421 \$	3 262 \$	1 628 \$	1 286 \$	2 914 \$	1 839 \$	1 158 \$	2 997 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux	463 \$	440 \$	903 \$	392 \$	424 \$	816 \$	636 \$	437 \$	1 073 \$
Prêts douteux nets²									
Solde au début de la période	1 236 \$	862 \$	2 098 \$	1 046 \$	882 \$	1 928 \$	1 289 \$	629 \$	1 918 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	213	135	348	204	(47)	157	(117)	124	7
Variation nette de la provision	(71)	(16)	(87)	(14)	27	13	31	(32)	(1)
Solde à la fin de la période	1 378 \$	981 \$	2 359 \$	1 236 \$	862 \$	2 098 \$	1 203 \$	721 \$	1 924 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,42 %			0,38 %			0,36 %

1) Compréhension des cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2025, les prêts douteux bruts s'élevaient à 3 262 M\$, soit une augmentation de 265 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels au Canada, de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, ainsi que des hausses dans un certain nombre de secteurs, dont ceux de la fabrication des biens d'équipement, des services publics et des mines, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans le secteur de l'immobilier et de la construction.

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 348 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison principalement des hausses dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et dans les secteurs des services publics, de l'immobilier et de la construction, des services aux entreprises et dans un certain nombre d'autres secteurs, ainsi que de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, le tout en partie contrebalancé par des baisses dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, ainsi que dans le secteur de l'agriculture.

Une tranche de 52 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels et aux secteurs de l'immobilier et de la construction, ainsi que du commerce de détail et de gros.

Une tranche de 36 % des prêts douteux bruts se rapportait aux États-Unis, dont la majorité était liée aux secteurs de l'immobilier et de la construction, de la fabrication des biens d'équipement, des institutions financières ainsi que des services aux entreprises.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à Services bancaires internationaux, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'au secteur des services aux entreprises.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 903 M\$, soit une baisse de 170 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de baisses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, ainsi que de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, contrebalancées en partie par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et une hausse dans le secteur des mines.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 87 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, des services publics et dans un certain nombre d'autres secteurs, ainsi que dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025		31 oct. 2024	
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 241 \$	- \$	1 241 \$	1 216 \$
Prêts personnels	265	-	265	261
Cartes de crédit	268	179	447	392
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	352	-	352	226
	2 126 \$	179 \$	2 305 \$	2 095 \$

Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 janvier 2025	Expositions directes							Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹					Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Capitalisées			Non capitalisées							Expositions nettes (C)		
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques			
Royaume-Uni	12 660 \$	1 003 \$	2 785 \$	16 448 \$	9 151 \$	717 \$	9 868 \$	638 \$	30 \$	416 \$	1 084 \$	27 400 \$	
Europe, à l'exclusion du Royaume-Uni ²	8 628	2 222	6 006	16 856	7 020	1 644	8 664	526	141	1 218	1 885	27 405	
Caraïbes	6 108	2 043	4 678	12 829	2 369	2 910	5 279	49	-	52	101	18 209	
Amérique latine ³	760	-	7	767	738	-	738	9	96	-	105	1 610	
Asie	1 602	2 980	1 949	6 531	351	771	1 122	1	671	1 346	2 018	9 671	
Océanie ⁴	6 546	1 267	1 029	8 842	3 144	212	3 356	6	-	81	87	12 285	
Divers	300	-	1	301	474	1	475	-	-	-	-	776	
Total⁵	36 604 \$	9 515 \$	16 455 \$	62 574 \$	23 247 \$	6 255 \$	29 502 \$	1 229 \$	938 \$	3 113 \$	5 280 \$	97 356 \$	
31 octobre 2024	32 732 \$	10 255 \$	14 484 \$	57 471 \$	20 602 \$	6 625 \$	27 227 \$	891 \$	911 \$	2 607 \$	4 409 \$	89 107 \$	

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 5,8 G\$ (5,8 G\$ au 31 octobre 2024), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 83,9 G\$ (86,1 G\$ au 31 octobre 2024), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les expositions à la Russie et à l'Ukraine sont plus que minimes.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 6 724 M\$ (6 419 M\$ au 31 octobre 2024) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

	31 janv. 2025				31 oct. 2024				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	
		Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	13 530 \$	-	2 816 \$	10 714 \$	8 565 \$	-	3 328 \$	5 237 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	34 281	-	34 281	-	39 499	-	39 499	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	273 041	111 867	161 174	-	254 345	100 969	153 376	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	18 609	-	18 609	-	17 028	-	17 028	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	86 143	23 473	62 670	-	83 721	24 977	58 744	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	282 675	-	282 675	-	280 672	-	280 672	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	46 482	-	46 482	-	46 681	-	46 681	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	20 182	-	20 182	-	20 551	-	20 551	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	222 884	457	222 427	-	214 305	101	214 204	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(4 104)	-	(4 104)	-	(3 917)	-	(3 917)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	38 572	34 700	3 872	-	36 435	33 482	2 953	-	de taux d'intérêt, de change
Autres actifs	50 169	4 003	30 868	15 298	44 100	3 132	26 055	14 913	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	1 082 464 \$	174 500 \$	881 952 \$	26 012 \$	1 041 985 \$	162 661 \$	859 174 \$	20 150 \$	
Dépôts	782 176 \$	28 836 \$	688 520 \$	64 820 \$	764 857 \$	28 041 \$	673 215 \$	63 601 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 778	20 269	509	-	21 642	21 425	217	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	8 914	-	8 914	-	7 997	-	7 997	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	127 636	-	127 636	-	110 153	-	110 153	-	de taux d'intérêt
Dérivés	44 902	41 777	3 125	-	40 654	39 115	1 539	-	de taux d'intérêt, de change
Autres passifs ¹	28 929	3 999	14 206	10 724	30 210	3 261	13 808	13 141	de taux d'intérêt
Titres secondaires	7 498	-	7 498	-	7 465	-	7 465	-	de taux d'intérêt
	1 020 833 \$	94 881 \$	850 408 \$	75 544 \$	982 978 \$	91 842 \$	814 394 \$	76 742 \$	

1) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

2) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché, y compris certains billets de dépôt exposés au risque lié aux actions et couverts sur le plan économique par les portefeuilles de négociation.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation.

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les	31 janv. 2025				31 oct. 2024		31 janv. 2024	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	14,2 \$	4,6 \$	7,0 \$	8,9 \$	6,3 \$	7,5 \$	7,5 \$	7,4 \$
Risque d'écart de taux	2,9	1,3	1,3	2,1	1,9	2,2	2,6	2,4
Risque lié aux actions	9,2	7,1	8,9	7,9	6,9	5,7	5,2	5,7
Risque de change	3,6	0,8	1,3	1,6	0,6	1,2	1,2	0,9
Risque lié aux marchandises	6,0	1,1	5,9	2,8	1,2	2,9	3,0	2,7
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(13,3)	(12,4)	(9,4)	(11,0)	(9,1)	(9,8)
Total de la VAR (mesure de un jour)	13,6 \$	8,4 \$	11,1 \$	10,9 \$	7,5 \$	8,5 \$	10,4 \$	9,3 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

Négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 a augmenté de 2,4 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait d'une augmentation de l'exposition aux dérivés de taux d'intérêt et sur actions, et des portefeuilles d'options sur devises, et a été contrebalancée en partie par un effet de diversification accru.

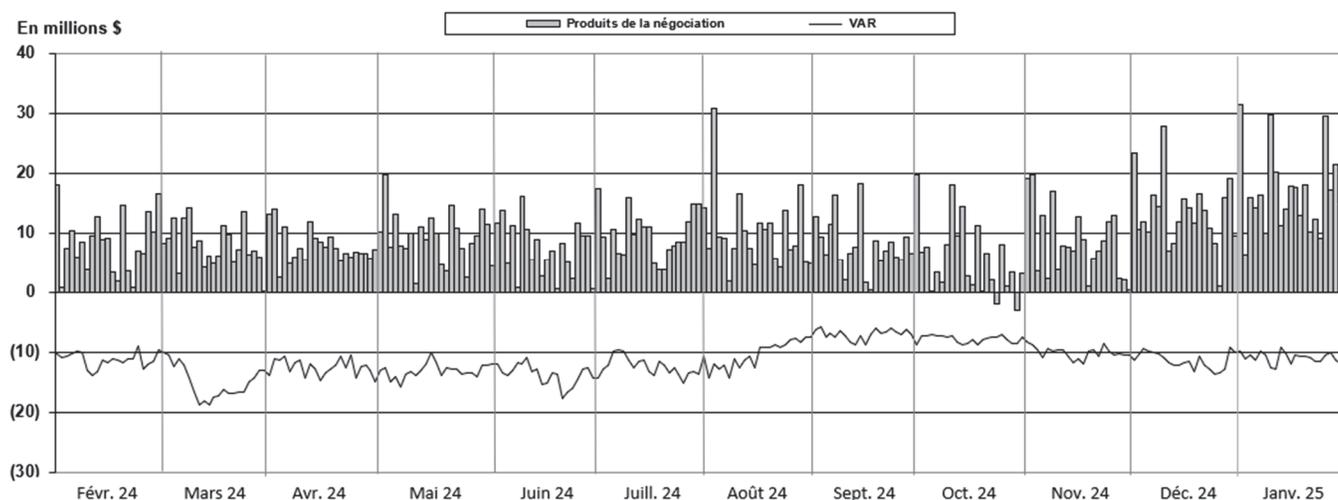
Produits de négociation

Les produits de négociation comprennent les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions.

Au cours du trimestre, les produits de négociation ont été positifs 100 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation se sont établis à 12,7 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation correspondent au total des produits de négociation, divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

Produits de négociation c. la VAR

Le graphique des produits de négociation par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre les dates de révision des taux des actifs et des passifs, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de révision des taux des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées dans les produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont fondées sur des données empiriques sur les comportements passés des clients, la composition du bilan et la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle d'une hausse ou d'une baisse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en présumant que la direction n'a réalisé aucune opération de couverture ultérieure et que la composition des activités et les marges sur les produits sont demeurées inchangées.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	31 janv. 2025			31 oct. 2024			31 janv. 2024		
	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	109 \$	41 \$	150 \$	159 \$	45 \$	204 \$	163 \$	114 \$	277 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(1 061)	(454)	(1 515)	(956)	(400)	(1 356)	(787)	(363)	(1 150)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(174)	(44)	(218)	(193)	(49)	(242)	(217)	(111)	(328)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	975	464	1 439	829	408	1 237	708	379	1 087

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le risque de liquidité est géré au moyen du modèle des trois lignes de défense, et la gestion continue du risque de liquidité incombe au trésorier, avec l'appui du Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP).

Le trésorier est responsable de la gestion des activités et processus requis pour évaluer la position de risque de liquidité de la CIBC, en faire le suivi et en faire rapport, ce qui représente la première ligne de défense.

Le groupe Gestion du risque de marché lié à l'illiquidité et aux activités autres que de négociation procède à une surveillance indépendante de la mesure, du suivi et du contrôle du risque de liquidité, soit la deuxième ligne de défense.

La fonction Vérification interne est responsable de la troisième ligne de défense en fournissant une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance de la CIBC, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Le CMGAP dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et cadrent avec les exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité. La composition des actifs est appuyée par une surveillance de la concentration par émetteur, durée et type de produit pour faire en sorte que les portefeuilles d'actifs liquides à l'échelle de la banque contiennent une combinaison d'actifs qui respectent les exigences en matière de liquidité, y compris en situation de crise.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux		Actifs liquides détenus par la banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
31 janv. 2025	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	47 811 \$	- \$	47 811 \$	593 \$	47 218 \$
	Autres titres de créance	186 503	127 831	314 334	178 768	135 566
	Titres de participation	6 373	13 525	19 898	4 351	15 547
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	67 475	35 615	103 090	69 700	33 390
	Autres actifs liquides²	34 198	2 757	36 955	23 107	13 848
		19 352	3 674	23 026	11 149	11 877
		361 712 \$	183 402 \$	545 114 \$	287 668 \$	257 446 \$
31 oct. 2024	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	48 064 \$	- \$	48 064 \$	560 \$	47 504 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	178 324	108 499	286 823	146 992	139 831
	Autres titres de créance	6 093	11 328	17 421	3 696	13 725
	Titres de participation	58 102	33 424	91 526	54 269	37 257
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	35 155	2 038	37 193	20 263	16 930
	Autres actifs liquides ²	16 021	2 849	18 870	8 971	9 899
		341 759 \$	158 138 \$	499 897 \$	234 751 \$	265 146 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025	31 oct. 2024
CIBC (société mère)	164 771 \$	185 357 \$
Filiales canadiennes	24 869	7 882
Filiales étrangères	67 806	71 907
	257 446 \$	265 146 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables dans les banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés au 31 janvier 2025 affichaient une augmentation de 52,9 G\$ depuis le 31 octobre 2024, du fait surtout de l'augmentation des opérations de financement par titres. Nos actifs liquides non grevés au 31 janvier 2025 affichaient une diminution de 7,7 G\$ depuis le 31 octobre 2024, du fait surtout de la diminution des valeurs mobilières liquides détenues en portefeuille et émises par un gouvernement.

En outre, nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
31 janv. Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	593 \$	47 218 \$	- \$	47 811 \$
2025 Valeurs mobilières³	254 428	9 540	196 380	-	460 348
Prêts, nets de la provision⁴	-	60 590	28 555	478 974	568 119
Autres actifs	9 534	-	4 350	74 857	88 741
	263 962 \$	70 723 \$	276 503 \$	553 831 \$	1 165 019 \$
31 oct. Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	560 \$	47 504 \$	- \$	48 064 \$
2024 Valeurs mobilières³	206 861	7 117	200 712	-	414 690
Prêts, nets de la provision^{4, 5}	-	57 998	26 919	473 375	558 292
Autres actifs⁵	7 067	-	4 195	69 273	80 535
	213 928 \$	65 675 \$	279 330 \$	542 648 \$	1 101 581 \$

1) Comprennent les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

5) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts auprès de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs, inhérentes au LCR, ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 janvier 2025

	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	212 665 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	225 153 \$	17 588
3 Dépôts stables	100 045	3 001
4 Dépôts moins stables	125 108	14 587
5 Financement de gros non garanti, dont :	254 439	114 904
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	124 217	29 833
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	108 389	63 238
8 Dettes non garanties	21 833	21 833
9 Financement de gros garanti	s. o.	28 858
10 Exigences supplémentaires, dont :	182 175	41 001
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	21 760	7 773
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	5 342	5 342
13 Facilités de crédit et de liquidité	155 073	27 886
14 Autres obligations de financement contractuelles	4 174	3 931
15 Autres obligations de financement conditionnelles	451 438	8 791
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	215 073
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	131 459	25 517
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	20 761	10 741
19 Autres entrées de trésorerie	17 234	17 234
20 Total des entrées de trésorerie	169 454 \$	53 492 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	212 665 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	161 581 \$
23 LCR	s. o.	132 %

En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 octobre 2024

		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	198 395 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	153 489 \$
26 LCR	s. o.	129 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2025, notre LCR moyen avait augmenté, passant de 129 % au trimestre précédent à 132 %, ce qui découle d'un accroissement des HQLA, en partie contrebalancé par une augmentation des sorties nettes de trésorerie. L'accroissement du total des HQLA par rapport à celui du trimestre précédent reflète essentiellement une hausse des dépôts.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros d'une même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice Normes de liquidité. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	
En millions de dollars, au 31 janvier 2025					
Élément de FSD					
1 Fonds propres	61 227 \$	- \$	- \$	7 000 \$	68 227 \$
2 Fonds propres réglementaires	61 227	-	-	7 000	68 227
3 Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	195 452	56 178	23 170	18 777	271 726
5 Dépôts stables	88 629	22 669	11 330	9 177	125 674
6 Dépôts moins stables	106 823	33 509	11 840	9 600	146 052
7 Financement de gros	192 240	228 709	48 520	103 541	248 054
8 Dépôts opérationnels	124 201	4 323	-	3	64 265
9 Autres financements de gros	68 039	224 386	48 520	103 538	183 789
10 Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1 391	905	12 819	-
11 Autres passifs	-	-	90 558 ¹	-	8 151
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	12 949 ¹	-	-
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	69 397	123	8 089	8 151
14 FSD total					596 158
Élément de RSF					
15 Total des HQLA du NSFR					24 095
16 Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	2 733	-	96	1 462
17 Prêts et titres productifs	83 693	125 391	79 017	358 457	433 043
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	12 112	2 538	7	1 959
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	1 208	43 570	8 688	25 779	36 132
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	39 051	36 286	29 973	134 444	180 702
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 447	31 347	37 218	188 484	183 392
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	18 447	31 270	37 126	182 620	178 323
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	24 987	2 076	600	9 743	30 858
25 Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1 391	905	12 819	-
26 Autres actifs	15 081	-	90 403 ¹	-	53 537
27 Produits de base physiques, y compris l'or	4 350	-	-	-	3 698
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	11 914 ¹	-	10 127
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	10 092 ¹	-	-
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	38 ¹	-	1 243
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 731	59 610	391	8 358	38 469
32 Éléments hors bilan	-	-	462 277 ¹	-	15 877
33 RSF total					528 014 \$
34 NSFR					113 %
En millions de dollars, au 31 octobre 2024					
35 FSD total					579 137 \$
36 RSF total					503 435 \$
37 NSFR					115 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 31 janvier 2025, notre NSFR avait diminué, passant de 115 % au trimestre précédent à 113 %, en raison surtout d'une hausse des prêts et des valeurs.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 janvier 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	4 616 \$	170 \$	930 \$	890 \$	6 606 \$	- \$	- \$	6 606 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	11 527	19 934	20 367	25 523	77 351	727	-	78 078
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	1 057	1 503	381	1 078	4 019	-	-	4 019
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	739	10 501	5 165	5 438	21 843	17 892	28 579	68 314
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	42	-	42	72	73	187
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires ³	-	829	438	894	2 161	1 558	12 020	15 739
Obligations sécurisées	-	543	2 931	2 730	6 204	18 385	16 033	40 622
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	1 979	118	2 097	1 410	-	3 507
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	7 498	7 498
Divers ⁴	-	-	-	-	-	-	9	9
	17 939 \$	33 480 \$	32 233 \$	36 671 \$	120 323 \$	40 044 \$	64 212 \$	224 579 \$
Dont :								
Garanti	- \$	1 372 \$	5 348 \$	3 742 \$	10 462 \$	21 353 \$	28 053 \$	59 868 \$
Non garanti	17 939	32 108	26 885	32 929	109 861	18 691	36 159	164 711
	17 939 \$	33 480 \$	32 233 \$	36 671 \$	120 323 \$	40 044 \$	64 212 \$	224 579 \$
31 octobre 2024	25 956 \$	11 157 \$	43 907 \$	36 822 \$	117 842 \$	34 558 \$	62 917 \$	215 317 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

3) Comprend un montant de 500 M\$ (500 M\$ au 31 octobre 2024) au titre de la titrisation de marges de crédit hypothécaires.

4) Comprennent les dépôts de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2025		31 oct. 2024	
\$ CA	50,5 \$	23 %	48,8 \$	23 %
\$ US	130,6	58	124,3	57
Divers	43,5	19	42,2	20
	224,6 \$	100 %	215,3 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 janvier 2025	Morningstar			
	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang ²	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang requalifiables ³	AA (faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A (élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A (faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV ^{4, 5}	BBB (élevé)	BBB+	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ^{4, 5}	Pfd-2	BBB+	Baa3	P-2 (faible)
Créances à court terme	R-1 (élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).

2) Comprennent les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent les passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

5) La note attribuée par Morningstar DBRS ne s'applique pas aux billets avec remboursement de capital à recours limité et aux actions privilégiées connexes émises en dollars américains. La note attribuée par Fitch ne s'applique qu'aux billets avec remboursement de capital à recours limité et aux actions privilégiées connexes émises en dollars américains.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2025	31 oct. 2024
Baisse d'un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,1
Baisse de trois crans	0,4	0,3

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 janvier 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques ¹	13 530 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	13 530 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	34 281	-	-	-	-	-	-	-	-	34 281
Valeurs mobilières	7 468	8 301	15 558	9 611	14 995	32 005	62 839	49 654	72 610	273 041
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	18 609	-	-	-	-	-	-	-	-	18 609
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	49 767	16 203	12 705	3 915	2 247	1 295	7	4	-	86 143
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	5 657	12 463	17 892	14 262	27 972	90 598	102 630	11 201	-	282 675
Prêts personnels	1 011	693	752	948	666	627	4 803	5 352	31 630	46 482
Cartes de crédit	424	848	1 272	1 272	1 272	5 086	10 008	-	-	20 182
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	3 718	4 965	16 769	15 048	15 655	54 962	78 595	20 704	12 468	222 884
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 104)	(4 104)
Dérivés	3 248	4 619	3 336	2 223	3 913	5 950	8 613	6 670	-	38 572
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	50 169	50 169
	137 713 \$	48 092 \$	68 284 \$	47 279 \$	66 720 \$	190 523 \$	267 495 \$	93 585 \$	162 773 \$	1 082 464 \$
31 octobre 2024	130 008 \$	45 680 \$	57 993 \$	52 094 \$	61 184 \$	186 218 \$	260 975 \$	101 546 \$	146 287 \$	1 041 985 \$
Passif										
Dépôts ³	47 327 \$	53 168 \$	57 862 \$	44 816 \$	45 255 \$	54 037 \$	66 119 \$	22 582 \$	391 010 \$	782 176 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 778	-	-	-	-	-	-	-	-	20 778
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	8 914	-	-	-	-	-	-	-	-	8 914
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	93 959	31 970	412	141	500	654	-	-	-	127 636
Dérivés	3 698	5 503	3 353	2 605	3 916	8 124	6 300	11 398	5	44 902
Autres passifs ²	52	47	70	69	69	270	611	842	26 899	28 929
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	34	7 464	-	7 498
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	61 631	61 631
	174 728 \$	90 688 \$	61 697 \$	47 631 \$	49 740 \$	63 085 \$	73 064 \$	42 286 \$	479 545 \$	1 082 464 \$
31 octobre 2024	188 502 \$	48 833 \$	75 616 \$	49 168 \$	46 158 \$	55 388 \$	73 705 \$	39 445 \$	465 170 \$	1 041 985 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

3) Comprennent des dépôts des particuliers totalisant 258,7 G\$ (252,9 G\$ au 31 octobre 2024); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 503,4 G\$ (492,0 G\$ au 31 octobre 2024); et des dépôts bancaires totalisant 20,1 G\$ (20,0 G\$ au 31 octobre 2024).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 31 janvier 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 911 \$	9 772 \$	6 599 \$	7 604 \$	6 399 \$	23 826 \$	85 343 \$	3 223 \$	250 479 \$	395 156 \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 372	2 537	4 632	3 749	6 084	604	712	208	-	23 898
Facilités de garantie de liquidité	10	50	327	56	24 642	353	271	-	-	25 709
Lettres de crédit documentaires et commerciales	22	116	29	30	10	8	10	-	-	225
Divers ²	697	-	-	-	-	-	-	-	57	754
	8 012 \$	12 475 \$	11 587 \$	11 439 \$	37 135 \$	24 791 \$	86 336 \$	3 431 \$	250 536 \$	445 742 \$
31 octobre 2024	18 455 \$	35 462 \$	8 910 \$	11 720 \$	12 084 \$	26 766 \$	77 636 \$	3 562 \$	245 816 \$	440 411 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 192,9 G\$ (189,6 G\$ au 31 octobre 2024).

2) Comprend des opérations de financement de valeurs mobilières à règlement ultérieur.

Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 janvier 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat ¹	97 \$	173 \$	302 \$	254 \$	246 \$	730 \$	819 \$	282 \$	2 903 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs ²	-	-	-	2	5	28	97	441	573
Engagements d'investissement	3	9	-	2	1	1	45	475	536
Engagements de prise ferme	590	-	-	-	-	-	-	-	590
Cotisations de retraite ³	14	28	41	41	-	-	-	-	124
	704 \$	210 \$	343 \$	299 \$	252 \$	759 \$	961 \$	1 198 \$	4 726 \$
31 octobre 2024 ²	607 \$	263 \$	292 \$	321 \$	279 \$	737 \$	850 \$	1 203 \$	4 552 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Ce tableau exclut les obligations liées aux contrats de location qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, qui sont comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation.

3) Comprendent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2025, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques ont été mis à jour dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les politiques et les processus s'y rattachant sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 80 à 84 de notre Rapport annuel 2024.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. Le contexte macroéconomique actuel, y compris l'incertitude entourant l'imposition d'éventuels tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis et les politiques budgétaires et monétaires pouvant être adoptées dans ce contexte, les attentes quant à des diminutions des taux d'intérêt même en l'absence d'une guerre commerciale, l'atténuation des pressions inflationnistes et les événements géopolitiques, continue d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les modifications des méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer les répercussions des normes qui s'appliqueront à la CIBC après l'exercice 2025.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2025 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2024. Se reporter aux pages 90 et 180 de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions.

Glossaire

Actif productif d'intérêts moyen

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location. Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

Actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation

L'actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation correspond à l'actif productif d'intérêts moyen se rapportant aux activités de négociation.

Activités de négociation et produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation

Les activités de négociation comprennent les activités qui répondent à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché lié aux activités de négociation selon les règles de l'examen fondamental du portefeuille de négociation (Fundamental Review of the Trading Book – FRTB) aux termes des réformes de Bâle III pour tenir compte du risque de marché, règles qui ont pris effet le 1^{er} novembre 2023, et conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF. Les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation représentent les produits nets d'intérêts liés aux négociations.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat. Depuis le troisième trimestre de 2024, l'information relative à certains dividendes reçus à compter du 1^{er} janvier 2024 n'est plus tenue d'être présentée sur une BIE.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de pension fédéraux au Canada qui sont constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

Cautionnements et lettres de crédit de soutien

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

Coefficient de pertes sur créances

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

Contrat à terme normalisé

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

Contrat de dérivés négocié en Bourse

Contrat de dérivés normalisé (p. ex., des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable.

Contrats à terme de gré à gré

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

Coût amorti

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

Coût de remplacement courant

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

Couverture

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

Dérivés

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

Entités structurées

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalents temps plein

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

Évaluation à la valeur de marché

Juste valeur (comme il est défini ci-après) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

Garanties

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

Instrument financier hors bilan

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Levier d'exploitation

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

Marge d'intérêts nette

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation)

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation) correspond au total des produits nets d'intérêts moins les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation, compte non tenu de l'ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) qui y est inclus, divisé par le total de l'actif productif d'intérêts moyen moins l'actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant notionnel

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA)

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Option

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Provision pour pertes sur créances

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) est inscrite à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de contrepartie (RCC), nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Ratio de versement de dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

Swap

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

Valeur comptable des actions ordinaires

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Glossaire en matière de risque et de fonds propres

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaut, des pertes en cas de défaut et des expositions en cas de défaut et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est fondé sur les exigences de fonds propres selon l'approche standard définies par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en appliquant un facteur d'ajustement déterminé par le BSIF aux fonds propres selon les exigences de l'approche standard. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon l'approche NI est ajoutée à l'APR.

Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du RCC visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit

Approche visant à déterminer les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit en fonction des composantes du risque, soit la PD, la PCD, l'ECD et l'échéance effective.

Approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, sous réserve du respect des exigences minimales. Il n'est plus permis d'appliquer l'approche NI avancée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes fondation (NI fondation) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les NI visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la PD, ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, et appliquent aux autres composantes, telles que la PCD et l'ECD, celles de l'autorité de contrôle. L'approche NI fondation doit être appliquée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif et les garanties.

Approche standard visant le risque opérationnel

Cette approche se fonde sur une formule visée par le règlement et composée de trois éléments : i) l'indicateur d'activité, qui est une mesure du risque opérationnel reposant sur les états financiers; ii) la composante indicateur d'activité (CIA), qui est calculée en multipliant l'indicateur d'activité par un ensemble de coefficients marginaux réglementaires; iii) le multiplicateur des pertes internes (MPI), qui est un facteur scalaire fondé sur les pertes moyennes historiques et la CIA.

Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-après) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Contrepartie centrale (CC)

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

Contrepartie centrale admissible (CC admissible)

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

Engagements non utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Engagements utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

Exposition aux fins du ratio de levier

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, soldes inutilisés des expositions sur cartes de crédit, expositions de titrisation et opérations non réglées).

Exposition en cas de défaut (ECD)

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions aux banques

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux dérivés de gré à gré

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Expositions aux entités souveraines

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux entreprises

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, à des sociétés en nom collectif et à des entreprises individuelles, ainsi qu'aux prêts garantis par ces entités.

Flux de trésorerie nets cumulatifs

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Avec prise en effet le 1^{er} janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de première catégorie et de deuxième catégorie autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice NFP du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Gestion des risques qui découlent d'écarts entre les dates de révision des taux des actifs et des passifs, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Méthode des modèles internes (MMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

Méthode des modèles internes (MMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique de crédit.

Passifs admissibles à la recapitalisation interne

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

Perte en cas de défaut (PCD)

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Portefeuilles de détail

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME pour lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements, pour lesquels l'acceptation s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

Prêts de détail aux petites et moyennes entreprises (PME)

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts accordés aux PME notées conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Prêts de détail renouvelables admissibles

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Prêts spécialisés

Sous-ensemble des expositions aux entreprises faisant partie de l'une des sous-catégories suivantes : financement de projets (FP), financement d'objets (FO), financement de produits de base (FPB), immobilier de rapport (IDR) et immobilier commercial à forte volatilité (ICFV). La principale source de remboursement de ces créances est le revenu généré par l'actif ou les actifs et non la capacité propre que pourrait avoir une entreprise commerciale dans un sens plus large.

Probabilité de défaut (PD)

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Processus d'évaluation interne de la suffisance des fonds propres (PEISFP)

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

Ratio de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice NFP du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Ratio de levier

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, le LCR est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

Retitrisation

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

Risque de change structurel

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des variations des taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en devise et aux déductions des fonds propres libellées en devise.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Risque de marché

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

Risque de réputation

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre les dates de révision des taux des actifs et des passifs, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

Risque stratégique

Risque de mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires axées sur la croissance interne ou externe. Il comprend les pertes financières potentielles et les effets sur la résilience engendrés par l'échec des initiatives de croissance ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans les environnements de l'entreprise ou du secteur.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Titrisations simples, transparentes et comparables (STC)

Expositions de titrisation qui répondent aux critères STC aux fins des fonds propres réglementaires. Ces expositions sont admissibles à un traitement de fonds propres différent en vertu du cadre de titrisation.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

Valeur à risque en situation de crise

Calcul de la VAR à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Table des matières

55	Bilan consolidé
56	Compte de résultat consolidé
57	État du résultat global consolidé
58	État des variations des capitaux propres consolidé
59	Tableau des flux de trésorerie consolidé
60	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

60	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	72	Note 9	–	Capital-actions
60	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	73	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
61	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	73	Note 11	–	Impôt sur le résultat
64	Note 4	–	Transactions importantes	74	Note 12	–	Résultat par action
64	Note 5	–	Valeurs mobilières	74	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
66	Note 6	–	Prêts	75	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
71	Note 7	–	Dépôts	75	Note 15	–	Informations sectorielles
72	Note 8	–	Titres secondaires				

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	31 janv. 2025	31 oct. 2024
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	13 530 \$	8 565 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	34 281	39 499
Valeurs mobilières (note 5)	273 041	254 345
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	18 609	17 028
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	86 143	83 721
Prêts (note 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	282 675	280 672
Prêts personnels	46 482	46 681
Cartes de crédit	20 182	20 551
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	222 884	214 305
Provision pour pertes sur créances	(4 104)	(3 917)
	568 119	558 292
Divers		
Dérivés	38 572	36 435
Immobilisations corporelles	3 359	3 359
Goodwill	5 635	5 443
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 809	2 830
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	703	785
Actif d'impôt différé	749	821
Autres actifs	36 914	30 862
	88 741	80 535
	1 082 464 \$	1 041 985 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	258 666 \$	252 894 \$
Entreprises et gouvernements	443 533	435 499
Banques	20 109	20 009
Emprunts garantis	59 868	56 455
	782 176	764 857
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 778	21 642
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	8 914	7 997
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	127 636	110 153
Divers		
Dérivés	44 902	40 654
Passif d'impôt différé	50	49
Autres passifs ¹	28 879	30 161
	73 831	70 864
Titres secondaires (note 8)	7 498	7 465
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	5 341	4 946
Actions ordinaires (note 9)	17 027	17 011
Surplus d'apport	166	159
Résultats non distribués	34 366	33 471
Cumul des autres éléments du résultat global	4 442	3 148
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	61 342	58 735
Participations ne donnant pas le contrôle	289	272
Total des capitaux propres	61 631	59 007
	1 082 464 \$	1 041 985 \$

1) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 10 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2024) dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements et de 10 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2024) dans les Autres passifs. Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Produits d'intérêts (note 14)¹			
Prêts	8 296 \$	8 668 \$	8 281 \$
Valeurs mobilières	2 340	2 393	2 306
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	1 390	1 441	1 390
Dépôts auprès d'autres banques et autres dépôts	693	729	757
	12 719	13 231	12 734
Charges d'intérêts (note 14)			
Dépôts	6 906	7 476	7 711
Valeurs vendues à découvert	133	163	156
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	1 670	1 719	1 354
Titres secondaires	107	120	120
Divers	102	120	144
	8 918	9 598	9 485
Produits nets d'intérêts	3 801	3 633	3 249
Produits autres que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	181	182	169
Frais sur les dépôts et les paiements	246	250	231
Commissions sur crédit	245	217	366
Honoraires d'administration de cartes	114	105	100
Honoraires de gestion de placements et de garde	553	526	458
Produits tirés des fonds communs de placement	531	465	445
Produits des activités d'assurance, montant net	84	85	97
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	137	129	87
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	1 161	827	845
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	13	(6)	15
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	97	93	92
Produits (pertes) découlant des résultats des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	26	18	16
Divers	92	93	51
	3 480	2 984	2 972
Total des produits	7 281	6 617	6 221
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 6)	573	419	585
Charges autres que d'intérêts			
Salaires et avantages du personnel	2 277	2 207	1 950
Frais d'occupation	201	208	217
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	696	723	621
Communications	96	89	86
Publicité et expansion des affaires	88	103	77
Honoraires	65	74	52
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	36	34	35
Divers (note 13)	419	353	427
	3 878	3 791	3 465
Résultat avant impôt sur le résultat	2 830	2 407	2 171
Impôt sur le résultat	659	525	443
Résultat net	2 171 \$	1 882 \$	1 728 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	8 \$	12 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	88 \$	72 \$	67 \$
Porteurs d'actions ordinaires	2 075	1 802	1 649
Résultat net applicable aux actionnaires	2 163 \$	1 874 \$	1 716 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)			
De base	2,20 \$	1,91 \$	1,77 \$
Dilué	2,19	1,90	1,77
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,97	0,90	0,90

1) Comprendent des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 11,5 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 (12,2 G\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 et 11,9 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Résultat net	2 171 \$	1 882 \$	1 728 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	2 453	479	(1 603)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(1 571)	(339)	962
	882	140	(641)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG			
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG	110	(56)	160
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(9)	5	(10)
	101	(51)	150
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	326	581	871
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(35)	(331)	(116)
	291	250	755
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	19	143	(78)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(2)	(19)	(199)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	3	(1)	-
	20	123	(277)
Total des autres éléments du résultat global¹	1 294	462	(13)
Résultat global	3 465 \$	2 344 \$	1 715 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 \$	8 \$	12 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	88 \$	72 \$	67 \$
Porteurs d'actions ordinaires	3 369	2 264	1 636
Résultat global applicable aux actionnaires	3 457 \$	2 336 \$	1 703 \$

1) Comprend des pertes de 3 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 (profits de 45 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 et profits de 53 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(63) \$	(12) \$	45 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	152	13	(96)
	89	1	(51)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG			
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG	(11)	13	(32)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	3	(2)	4
	(8)	11	(28)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(126)	(223)	(335)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	14	127	45
	(112)	(96)	(290)
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(8)	(28)	31
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	-	8	77
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(1)	-	-
	(9)	(20)	108
	(40) \$	(104) \$	(261) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

	31 janv. 2025	31 janv. 2024
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		
Solde au début de la période	4 946 \$	4 925 \$
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité	693	-
Rachat d'actions privilégiées	(300)	-
Actions autodétenues	2	-
Solde à la fin de la période	5 341 \$	4 925 \$
Actions ordinaires (note 9)		
Solde au début de la période	17 011 \$	16 082 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	77	367
Émission d'actions ordinaires	(63)	-
Actions autodétenues	2	(2)
Solde à la fin de la période	17 027 \$	16 447 \$
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	159 \$	109 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	2	2
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(5)	(2)
Divers ¹	10	(1)
Solde à la fin de la période	166 \$	108 \$
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	33 471 \$	30 352 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	2 163	1 716
Dividendes et distributions		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(88)	(67)
Actions ordinaires	(914)	(839)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulations	(257)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	-	1
Divers	(9)	(1)
Solde à la fin de la période	34 366 \$	31 162 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat		
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net		
Écart de change, montant net		
Solde au début de la période	2 176 \$	2 162 \$
Variation nette de l'écart de change	882	(641)
Solde à la fin de la période	3 058 \$	1 521 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG		
Solde au début de la période	(307) \$	(407) \$
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG	101	150
Solde à la fin de la période	(206) \$	(257) \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie		
Solde au début de la période	509 \$	(1 026) \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	291	755
Solde à la fin de la période	800 \$	(271) \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net		
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies		
Solde au début de la période	842 \$	592 \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	19	(78)
Solde à la fin de la période	861 \$	514 \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit		
Solde au début de la période	(88) \$	128 \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(2)	(199)
Solde à la fin de la période	(90) \$	(71) \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG		
Solde au début de la période	16 \$	14 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	3	-
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés en résultats non distribués	-	(1)
Solde à la fin de la période	19 \$	13 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	4 442 \$	1 449 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de la période	272 \$	232 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	12
Dividendes	(2)	(2)
Divers	11	(7)
Solde à la fin de la période	289 \$	235 \$
Capitaux propres à la fin de la période	61 631 \$	54 326 \$

1) Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 janv. 2024
Flux de trésorerie d'exploitation		
Résultat net	2 171 \$	1 728 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	573	585
Amortissement et dépréciation ¹	286	276
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	2	2
Impôt différé	82	39
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(13)	(15)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	(3)	-
Autres éléments hors caisse, montant net	(491)	(690)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation		
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	5 218	(2 708)
Prêts, nets des remboursements	(10 097)	35
Dépôts, nets des retraits	16 377	(4 051)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(864)	1 472
Intérêts courus à recevoir	197	(63)
Intérêts courus à payer	(419)	197
Actifs dérivés	(2 130)	8 590
Passifs dérivés	4 183	(8 601)
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(13 253)	(8 277)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	684	2 865
Impôt exigible	(253)	(69)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	917	(490)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	17 483	2 492
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(1 581)	(5 112)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(2 422)	7 489
Divers, montant net	(5 292)	505
	11 355	(3 801)
Flux de trésorerie de financement		
Émission de titres secondaires	-	1 250
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(55)	-
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité, nette des frais liés à l'émission	689	-
Rachat d'actions privilégiées	(300)	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	72	57
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(320)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	4	(2)
Dividendes et distributions versés	(1 002)	(598)
Remboursement des obligations locatives	(80)	(50)
Divers, montant net	(5)	-
	(997)	657
Flux de trésorerie d'investissement		
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(17 966)	(20 511)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	5 519	5 688
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	7 134	6 351
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(193)	(209)
	(5 506)	(8 681)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	113	(81)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	4 965	(11 906)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	8 565	20 816
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	13 530 \$	8 910 \$
Intérêts versés au comptant	9 337 \$	9 288 \$
Intérêts reçus au comptant	12 472	12 276
Dividendes reçus au comptant	444	395
Impôt sur le résultat payé au comptant	830	473

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des liquidités soumises à restrictions de 489 M\$ (498 M\$ au 31 janvier 2024) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 26 février 2025.

Note 1. Changements de méthodes comptables

a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

Aucune nouvelle méthode comptable ou méthode comptable modifiée ne s'applique à la CIBC pour l'exercice en cours, sauf les informations supplémentaires fournies à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires en raison de l'adoption de l'impôt minimum mondial, qui s'applique à la CIBC depuis le 1^{er} novembre 2024.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les modifications des méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer les répercussions des normes qui s'appliqueront à la CIBC après l'exercice 2025.

Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2024, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, les contrats de location, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain, ce qui engendre une incertitude grandissante à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes.

Il est particulièrement nécessaire de faire appel au jugement pour formuler les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, pour lesquelles une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes sur créances d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Note 3. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
31 janv. 2025	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	47 811 \$	- \$	- \$	- \$	47 811 \$	47 811 \$	- \$
Valeurs mobilières	73 985	119 295	-	79 761	273 041	272 182	(859)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	18 609	-	-	-	18 609	18 609	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	62 670	23 473	-	-	86 143	86 143	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	282 202	1	-	-	282 203	282 589	386
Prêts personnels	45 463	-	-	-	45 463	45 561	98
Cartes de crédit	19 321	-	-	-	19 321	19 349	28
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	220 419	613	100	-	221 132	221 290	158
Dérivés	-	38 572	-	-	38 572	38 572	-
Autres actifs	24 730	377	-	-	25 107	25 107	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	241 205 \$	- \$	17 461 \$	- \$	258 666 \$	259 169 \$	503 \$
Entreprises et gouvernements	421 950	-	21 583	-	443 533	444 552	1 019
Banques	20 109	-	-	-	20 109	20 109	-
Emprunts garantis	58 715	-	1 153	-	59 868	60 103	145
Dérivés	-	44 902	-	-	44 902	44 902	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	20 778	-	-	20 778	20 778	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	8 914	-	-	-	8 914	8 914	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	113 938	-	13 698	-	127 636	127 636	-
Autres passifs ¹	20 119	163	3	-	20 285	20 285	-
Titres secondaires	7 498	-	-	-	7 498	7 733	235
31 oct. 2024	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	48 064 \$	- \$	- \$	- \$	48 064 \$	48 064 \$	- \$
Valeurs mobilières	71 610	106 042	-	76 693	254 345	253 437	(908)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	17 028	-	-	-	17 028	17 028	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	58 744	24 977	-	-	83 721	83 721	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	280 220	3	-	-	280 223	279 805	(418)
Prêts personnels	45 739	-	-	-	45 739	45 750	11
Cartes de crédit	19 649	-	-	-	19 649	19 682	33
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	212 460	116	105	-	212 681	212 750	69
Dérivés	-	36 435	-	-	36 435	36 435	-
Autres actifs	20 121	364	-	-	20 485	20 485	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	235 593 \$	- \$	17 301 \$	- \$	252 894 \$	253 378 \$	484 \$
Entreprises et gouvernements	414 441	-	21 058	-	435 499	436 528	1 029
Banques	20 009	-	-	-	20 009	20 009	-
Emprunts garantis	55 285	-	1 170	-	56 455	56 588	133
Dérivés	-	40 654	-	-	40 654	40 654	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	21 642	-	-	21 642	21 642	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	7 997	-	-	-	7 997	7 997	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	100 407	-	9 746	-	110 153	110 153	-
Autres passifs ¹	20 657	158	19	-	20 834	20 834	-
Titres secondaires	7 465	-	-	-	7 465	7 698	233

1) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	Total
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2025	31 oct. 2024		
En millions de dollars, aux								
Actifs financiers								
Titres de créance évalués à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	4 003 \$	4 258 \$	33 588 \$	32 328 \$	- \$	- \$	37 591 \$	36 586 \$
Titres de créance de sociétés	-	-	4 092	4 385	80	-	4 172	4 385
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	5 843	4 213	72	70	5 915	4 283
	4 003	4 258	43 523	40 926	152	70	47 678	45 254
Prêts évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	613	116	100 ¹	105 ¹	713	221
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	1	3	-	-	1	3
	-	-	614	119	100	105	714	224
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 713	2 760	60 755	60 051	-	-	64 468	62 811
Titres de créance de sociétés	-	-	10 007	9 083	-	-	10 007	9 083
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	4 293	4 127	-	-	4 293	4 127
	3 713	2 760	75 055	73 261	-	-	78 768	76 021
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	70 640	59 904	1 008	916	962	640	72 610	61 460
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	23 473	24 977	-	-	23 473	24 977
Autres actifs	-	-	377	364	-	-	377	364
Dérivés								
De taux d'intérêt	3	2	6 826	6 718	23	51	6 852	6 771
De change	-	-	19 128	15 525	12	-	19 140	15 525
De crédit	-	-	3	2	49	44	52	46
Sur actions	5 349	5 821	4 649	5 157	6	6	10 004	10 984
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	50	32	2 474	3 077	-	-	2 524	3 109
	5 402	5 855	33 080	30 479	90	101	38 572	36 435
Total des actifs financiers	83 758 \$	72 777 \$	177 130 \$	171 042 \$	1 304 \$	916 \$	262 192 \$	244 735 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ²	- \$	- \$	(39 984) \$	(39 290) \$	(379) \$	(416) \$	(40 363) \$	(39 706) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(7 627)	(9 199)	(13 151)	(12 443)	-	-	(20 778)	(21 642)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(13 698)	(9 746)	-	-	(13 698)	(9 746)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	(2)	(8 406)	(8 236)	(1 284)	(1 028)	(9 692)	(9 266)
De change	-	-	(20 553)	(16 065)	-	(4)	(20 553)	(16 069)
De crédit	-	-	(8)	(5)	(54)	(50)	(62)	(55)
Sur actions	(4 379)	(4 712)	(7 174)	(6 404)	(1)	(1)	(11 554)	(11 117)
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	(41)	(39)	(3 000)	(4 108)	-	-	(3 041)	(4 147)
	(4 422)	(4 753)	(39 141)	(34 818)	(1 339)	(1 083)	(44 902)	(40 654)
Total des passifs financiers	(12 049) \$	(13 952) \$	(105 974) \$	(96 297) \$	(1 718) \$	(1 499) \$	(119 741) \$	(111 748) \$

1) Montants liés à des prêts désignés à la JVRN.

2) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 39 610 M\$ (39 008 M\$ au 31 octobre 2024), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 587 M\$ (521 M\$ au 31 octobre 2024), les autres passifs désignés à la JVRN de 3 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2024) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 163 M\$ (158 M\$ au 31 octobre 2024).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025, nous avons transféré un montant de 457 M\$ de valeurs évaluées à la JVRN ou à la JVAERG du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 292 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 307 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 132 M\$ du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2024, nous avons transféré un montant de 1 576 M\$ de valeurs évaluées à la JVRN ou à la JVAERG du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 575 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 2 854 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 429 M\$ du niveau 2 au niveau 1). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 31 janvier 2025 et le 31 octobre 2024, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation, à la volatilité du marché et à la probabilité utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ³	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s	Latent(e)s ²						
31 janv. 2025									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	(10) \$	- \$	- \$	- \$	90 \$	- \$	80 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	70	-	(1)	-	-	-	22	(19)	72
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	105	-	1	4	-	-	-	(10)	100
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG									
	640	(2)	20	9	-	-	304	(9)	962
Dérivés									
De taux d'intérêt	51	-	(23)	-	-	(5)	-	-	23
De change	-	-	12	-	-	-	-	-	12
De crédit	44	-	5	-	-	-	-	-	49
Sur actions	6	-	-	-	-	-	-	-	6
Total de l'actif	916 \$	(2) \$	4 \$	13 \$	- \$	(5) \$	416 \$	(38) \$	1 304 \$
Dépôts et autres passifs⁴									
	(416) \$	5 \$	(23) \$	- \$	(3) \$	2 \$	(1) \$	57 \$	(379) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 028)	-	(310)	-	-	33	-	21	(1 284)
De change	(4)	-	4	-	-	-	-	-	-
De crédit	(50)	-	(4)	-	-	-	-	-	(54)
Sur actions	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Total du passif	(1 499) \$	5 \$	(333) \$	- \$	(3) \$	35 \$	(1) \$	78 \$	(1 718) \$
31 oct. 2024									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	64	-	-	-	-	-	14	(8)	70
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	113	-	1	1	-	-	-	(10)	105
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG									
	623	(1)	7	(3)	-	-	25	(11)	640
Dérivés									
De taux d'intérêt	86	-	(23)	-	-	(12)	-	-	51
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	46	(2)	(1)	-	-	-	1	-	44
Sur actions	9	-	1	-	-	(4)	-	-	6
Total de l'actif	941 \$	(3) \$	(15) \$	(2) \$	- \$	(16) \$	40 \$	(29) \$	916 \$
Dépôts et autres passifs⁴									
	(388) \$	2 \$	(52) \$	- \$	- \$	2 \$	(18) \$	38 \$	(416) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(934)	-	(119)	-	-	3	(4)	26	(1 028)
De change	(5)	-	(4)	-	-	5	-	-	(4)
De crédit	(51)	-	-	-	-	-	-	1	(50)
Sur actions	(1)	-	-	-	(2)	-	-	2	(1)
Total du passif	(1 379) \$	2 \$	(175) \$	- \$	(2) \$	10 \$	(22) \$	67 \$	(1 499) \$
31 janv. 2024									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	151	-	(3)	-	-	-	49	(50)	147
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	144	-	3	(4)	-	-	-	(12)	131
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG									
	587	2	(6)	(2)	-	-	30	(25)	586
Dérivés									
De taux d'intérêt	21	-	97	-	-	(1)	-	-	117
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	46	(1)	-	-	-	-	-	-	45
Sur actions	4	-	-	-	2	(2)	2	(1)	5
Total de l'actif	953 \$	1 \$	91 \$	(6) \$	2 \$	(3) \$	81 \$	(88) \$	1 031 \$
Dépôts et autres passifs⁴									
	(242) \$	9 \$	(114) \$	- \$	- \$	7 \$	(77) \$	18 \$	(399) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 817)	-	569	-	-	311	-	29	(908)
De change	-	-	(9)	-	-	-	-	-	(9)
De crédit	(52)	1	1	-	-	-	-	-	(50)
Sur actions	(5)	-	(1)	-	(1)	1	-	-	(6)
Total du passif	(2 116) \$	10 \$	446 \$	- \$	(1) \$	319 \$	(77) \$	47 \$	(1 372) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) L'écart de change lié aux prêts évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

4) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 210 M\$ (211 M\$ au 31 octobre 2024 et 212 M\$ au 31 janvier 2024), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 166 M\$ (186 M\$ au 31 octobre 2024 et 174 M\$ au 31 janvier 2024) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 3 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2024 et 13 M\$ au 31 janvier 2024).

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 32 M\$, net des couvertures, pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 (un profit net de 25 M\$ et une perte nette de 7 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2024 et le 31 janvier 2024) qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé au titre des actifs et des passifs désignés à la juste valeur.

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 4. Transactions importantes

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 31 octobre 2023, CIBC Caribbean a annoncé avoir conclu une entente pour vendre ses actifs bancaires situés à Curaçao et à Saint-Martin. La vente des actifs bancaires situés à Curaçao a été conclue le 24 mai 2024. La vente des actifs bancaires situés à Saint-Martin a été réalisée le 7 février 2025, les conditions de clôture ayant été satisfaites. Les répercussions de ces transactions n'ont pas été importantes.

Note 5. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025	31 oct. 2024
	Valeur comptable	
Valeurs mobilières évaluées et désignées à la JVAERG	79 761 \$	76 693 \$
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti ¹	73 985	71 610
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	119 295	106 042
	273 041 \$	254 345 \$

1) Aucune vente de valeurs mobilières évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de néant au 31 octobre 2024).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025				31 oct. 2024			
	Coût/coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût/coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	13 693 \$	3 \$	(36) \$	13 660 \$	11 715 \$	1 \$	(31) \$	11 685 \$
Autres gouvernements canadiens	15 366	6	(121)	15 251	16 506	9	(101)	16 414
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	29 900	28	(108)	29 820	29 362	10	(220)	29 152
Gouvernements d'autres pays	5 717	23	(3)	5 737	5 542	22	(4)	5 560
Titres adossés à des créances hypothécaires	3 579	1	(23)	3 557	3 493	-	(23)	3 470
Titres adossés à des créances mobilières	734	2	-	736	656	1	-	657
Titres de créance de sociétés	10 005	9	(7)	10 007	9 085	7	(9)	9 083
	78 994	72	(298)	78 768	76 359	50	(388)	76 021
Titres de participation de sociétés ²	970	58	(35)	993	653	51	(32)	672
	79 964 \$	130 \$	(333) \$	79 761 \$	77 012 \$	101 \$	(420) \$	76 693 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 20 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2024).

2) Comprennent des actions temporairement incessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2024 et le 31 janvier 2024) au moment de la cession.

Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 (un profit de 3 M\$ et un profit de 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2024 et le 31 janvier 2024) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et du remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 janvier 2025 était de 2 M\$ (1 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2024 et le 31 janvier 2024). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 janvier 2025 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2024 et le 31 janvier 2024).

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti :

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹	
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les				
31 janv. Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
2025				
Solde au début de la période	7 \$	17 \$	12 \$	36 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	-	-	(1)	(1)
Radiations	-	-	-	-
Change et autres	-	1	1	2
Solde à la fin de la période	7 \$	18 \$	12 \$	37 \$
Se compose de ce qui suit :				
Titres de créance évalués à la JVAERG	2 \$	18 \$	- \$	20 \$
Titres de créance évalués au coût amorti	5	-	12	17
31 oct. Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
2024				
Solde au début de la période	7 \$	18 \$	12 \$	37 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	-	(1)	-	(1)
Radiations	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	7 \$	17 \$	12 \$	36 \$
Se compose de ce qui suit :				
Titres de créance évalués à la JVAERG	2 \$	17 \$	- \$	19 \$
Titres de créance évalués au coût amorti	5	-	12	17
31 janv. Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
2024				
Solde au début de la période	8 \$	20 \$	14 \$	42 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	-	-	(1)	(1)
Radiations	-	-	-	-
Change et autres	(1)	-	-	(1)
Solde à la fin de la période	7 \$	20 \$	13 \$	40 \$
Se compose de ce qui suit :				
Titres de créance évalués à la JVAERG	1 \$	20 \$	- \$	21 \$
Titres de créance évalués au coût amorti	6	-	13	19

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti.

2) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 6. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les

31 janv. 2025

	Premier stade Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Deuxième stade Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Troisième stade Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	89 \$	126 \$	234 \$	449 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	4	(5)	(15)	(16)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(38)	36	41	39
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	36	(35)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	7	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	-	1	22	23
Radiations	-	-	(2)	(2)
Recouvrements	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(8)	(8)
Change et autres	2	1	4	7
Solde à la fin de la période	91 \$	128 \$	253 \$	472 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	247 \$	546 \$	190 \$	983 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	7	(5)	(7)	(5)
Changements apportés au modèle	(20)	76	-	56
Réévaluation nette ²	(119)	187	112	180
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	128	(126)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(15)	23	(8)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(19)	20	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	(20)	136	115	231
Radiations	-	-	(138)	(138)
Recouvrements	-	-	17	17
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)
Change et autres	1	(2)	5	4
Solde à la fin de la période	228 \$	680 \$	187 \$	1 095 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	295 \$	660 \$	- \$	955 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	10	(5)	-	5
Changements apportés au modèle	(26)	32	-	6
Réévaluation nette ²	(213)	264	112	163
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	232	(232)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(21)	21	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(57)	57	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	(18)	23	169	174
Radiations	-	-	(204)	(204)
Recouvrements	-	-	35	35
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	277 \$	683 \$	- \$	960 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	265 \$	1 061 \$	401 \$	1 727 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	14	(22)	(21)	(29)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(8)	79	103	174
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	47	(45)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(7)	9	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(62)	62	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	46	(41)	140	145
Radiations	-	-	(77)	(77)
Recouvrements	-	-	14	14
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(23)	(23)
Change et autres	9	37	17	63
Solde à la fin de la période	320 \$	1 057 \$	472 \$	1 849 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	916 \$	2 548 \$	912 \$	4 376 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	805 \$	2 396 \$	903 \$	4 104 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	111	152	9	272

1) Ne tiennent pas compte des cessions et des radiations de prêts douteux.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des provisions pour pertes de crédit attendues avant leur réévaluation nette. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2025, au 31 octobre 2024 et au 31 janvier 2024 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	91 \$	153 \$	258 \$	502 \$	90 \$	142 \$	224 \$	456 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	4	(8)	(20)	(24)	4	(2)	(9)	(7)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(36)	6	12	(18)	(20)	38	43	61
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	33	(32)	(1)	-	17	(16)	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(3)	9	(6)	-	(2)	3	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-	-	(1)	1	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	(2)	(27)	(13)	(42)	(1)	22	33	54
Radiations	-	-	(3)	(3)	-	-	(3)	(3)
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	4	4
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(9)	(9)	-	-	(6)	(6)
Change et autres	-	-	1	1	(1)	1	(2)	(2)
Solde à la fin de la période	89 \$	126 \$	234 \$	449 \$	88 \$	165 \$	250 \$	503 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	179 \$	712 \$	193 \$	1 084 \$	174 \$	709 \$	181 \$	1 064 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	9	(15)	(12)	(18)	8	(14)	(11)	(17)
Changements apportés au modèle	54	(127)	(6)	(79)	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(146)	144	127	125	(128)	183	108	163
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	164	(162)	(2)	-	140	(140)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(11)	18	(7)	-	(18)	19	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(24)	24	-	-	(23)	23	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	70	(166)	124	28	2	25	119	146
Radiations	-	-	(141)	(141)	-	-	(126)	(126)
Recouvrements	-	-	15	15	-	-	17	17
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	(2)	-	1	(1)	-	1	(3)	(2)
Solde à la fin de la période	247 \$	546 \$	190 \$	983 \$	176 \$	735 \$	187 \$	1 098 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	193 \$	648 \$	- \$	841 \$	181 \$	591 \$	- \$	772 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	5	(4)	-	1	6	(19)	-	(13)
Changements apportés au modèle	86	(34)	-	52	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(153)	273	110	230	(94)	165	77	148
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	183	(183)	-	-	119	(119)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(19)	19	-	-	(18)	18	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(59)	59	-	-	(56)	56	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	102	12	169	283	13	(11)	133	135
Radiations	-	-	(204)	(204)	-	-	(160)	(160)
Recouvrements	-	-	35	35	-	-	27	27
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	295 \$	660 \$	- \$	955 \$	194 \$	580 \$	- \$	774 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	311 \$	991 \$	389 \$	1 691 \$	294 \$	864 \$	667 \$	1 825 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	8	(28)	(18)	(38)	3	(20)	(11)	(28)
Changements apportés au modèle	(40)	17	-	(23)	12	29	-	41
Réévaluation nette ²	(87)	165	133	211	(85)	211	111	237
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	76	(72)	(4)	-	51	(49)	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(8)	11	(3)	-	(9)	11	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(29)	29	-	-	(111)	111	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	(51)	64	137	150	(28)	71	207	250
Radiations	-	-	(125)	(125)	-	-	(222)	(222)
Recouvrements	-	-	10	10	-	-	18	18
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(20)	(20)	-	-	(23)	(23)
Change et autres	5	6	10	21	(8)	(23)	(10)	(41)
Solde à la fin de la période	265 \$	1 061 \$	401 \$	1 727 \$	258 \$	912 \$	637 \$	1 807 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	896 \$	2 393 \$	825 \$	4 114 \$	716 \$	2 392 \$	1 074 \$	4 182 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	800 \$	2 301 \$	816 \$	3 917 \$	631 \$	2 316 \$	1 073 \$	4 020 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	96	92	9	197	85	76	1	162

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain. Il existe une incertitude inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives et à l'estimation de l'incidence du contexte macroéconomique, notamment le pourcentage et la durée d'éventuels tarifs douaniers imposés par le gouvernement des États-Unis, des politiques budgétaires et monétaires pouvant être adoptées dans ce contexte, des attentes quant à des diminutions des taux d'intérêt même en l'absence d'une guerre commerciale, de l'assouplissement des pressions inflationnistes, et des événements géopolitiques, sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la variation de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Par conséquent, nous avons continué de faire appel à une part plus importante de jugement à l'égard de ces éléments, comme il est décrit ci-après, afin d'estimer les pertes de crédit attendues. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 janvier 2025						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada ²	1,8 %	2,1 %	2,4 %	2,6 %	0,4 %	1,3 %
États-Unis	2,2 %	2,0 %	2,9 %	2,8 %	0,5 %	1,0 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,6 %	5,9 %	6,2 %	5,4 %	7,4 %	6,8 %
États-Unis	4,3 %	4,0 %	3,6 %	3,4 %	4,9 %	4,6 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	3,9 %	3,0 %	6,4 %	5,2 %	0,3 %	0,3 %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	14,7 %	14,8 %	14,5 %	14,6 %	15,3 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	74 \$	74 \$	89 \$	96 \$	56 \$	63 \$

Au 31 octobre 2024

Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	1,6 %	2,3 %	2,5 %	2,7 %	0,4 %	1,4 %
États-Unis	2,0 %	2,0 %	3,0 %	2,9 %	0,7 %	0,9 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,6 %	5,9 %	5,7 %	5,2 %	7,2 %	6,8 %
États-Unis	4,5 %	4,0 %	3,7 %	3,3 %	5,1 %	4,7 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	2,6 %	2,5 %	7,1 %	4,0 %	(2,3) %	0,9 %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	14,8 %	14,8 %	14,4 %	14,7 %	15,3 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	78 \$	74 \$	88 \$	100 \$	60 \$	61 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Le tableau ci-dessus présente les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes et nos incertitudes respectivement au 31 janvier 2025 et au 31 octobre 2024, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes pouvant survenir par la suite. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective.

Notre projection sous-jacente au scénario de référence au 31 janvier 2025 demeure caractérisée par une croissance modérée du PIB réel au Canada et une croissance un peu plus vigoureuse aux États-Unis où la résilience à la hausse des taux d'intérêt a été généralement plus grande. Notre projection au scénario de référence pour le Canada au 31 janvier 2025 suppose que toute imposition d'éventuels tarifs douaniers sera de courte durée et aura une répercussion limitée sur la croissance et le taux de chômage. Notre scénario de référence présume également que les taux d'intérêt continueront de baisser jusqu'au milieu de l'année civile 2025, mais demeureront à un niveau plus élevé que celui d'avant la pandémie.

Les prévisions du scénario pessimiste supposent un ralentissement de la croissance au Canada, en raison de l'incertitude économique persistante. Les prévisions du scénario pessimiste au 31 janvier 2025 cadrent généralement avec la possibilité d'un conflit commercial plus intense et de longue durée entre le Canada et les États-Unis, dont un taux de chômage plus élevé au Canada et une baisse des dépenses de consommation. En ce qui concerne les États-Unis, les prévisions du scénario pessimiste supposent un ralentissement de la croissance pour le reste de l'année civile 2025. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Le scénario optimiste continue de refléter une conjoncture économique plus favorable par rapport à celle du scénario de référence.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables pour de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait intervenir une grande part de jugement de la direction. Pour faire face aux incertitudes importantes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et de certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition de crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 465 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2025 (246 M\$ au 31 octobre 2024). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 951 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2025 (737 M\$ au 31 octobre 2024). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon nos tranches de probabilités de défaut (PD) utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

Prêts¹

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025				31 oct. 2024			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	165 700 \$	2 082 \$	- \$	167 782 \$	160 515 \$	6 130 \$	- \$	166 645 \$
– Très faible	85 019	2 806	-	87 825	81 198	5 926	-	87 124
– Faible	10 894	2 746	-	13 640	10 329	3 638	-	13 967
– Moyen	1 147	6 536	-	7 683	851	6 534	-	7 385
– Élevé	6	1 519	-	1 525	7	1 561	-	1 568
– Défaut	-	-	888	888	-	-	790	790
– Non noté	2 877	223	232	3 332	2 757	232	204	3 193
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{3, 4}	265 643	15 912	1 120	282 675	255 657	24 021	994	280 672
Provision pour pertes de crédit attendues	91	128	253	472	89	126	234	449
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	265 552	15 784	867	282 203	255 568	23 895	760	280 223
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	16 348	188	-	16 536	16 689	83	-	16 772
– Très faible	9 794	181	-	9 975	9 685	12	-	9 697
– Faible	9 924	1 824	-	11 748	10 498	1 374	-	11 872
– Moyen	3 357	2 167	-	5 524	3 848	1 822	-	5 670
– Élevé	426	1 157	-	1 583	465	1 102	-	1 567
– Défaut	-	-	265	265	-	-	260	260
– Non noté	786	29	36	851	782	29	32	843
Prêts personnels, montant brut ⁴	40 635	5 546	301	46 482	41 967	4 422	292	46 681
Provision pour pertes de crédit attendues	204	628	187	1 019	221	531	190	942
Prêts personnels, montant net	40 431	4 918	114	45 463	41 746	3 891	102	45 739
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	6 428	-	-	6 428	7 185	-	-	7 185
– Très faible	477	-	-	477	502	-	-	502
– Faible	6 945	86	-	7 031	6 800	4	-	6 804
– Moyen	3 383	2 121	-	5 504	3 853	1 512	-	5 365
– Élevé	2	558	-	560	2	522	-	524
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	174	8	-	182	165	6	-	171
Cartes de crédit, montant brut	17 409	2 773	-	20 182	18 507	2 044	-	20 551
Provision pour pertes de crédit attendues	246	615	-	861	279	623	-	902
Cartes de crédit, montant net	17 163	2 158	-	19 321	18 228	1 421	-	19 649
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	107 092	561	-	107 653	101 809	722	-	102 531
– De qualité inférieure	100 410	8 575	-	108 985	97 131	9 000	-	106 131
– Liste de surveillance	26	3 987	-	4 013	25	3 745	-	3 770
– Défaut	-	-	1 841	1 841	-	-	1 628	1 628
– Non noté	376	16	-	392	230	15	-	245
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{3, 5}	207 904	13 139	1 841	222 884	199 195	13 482	1 628	214 305
Provision pour pertes de crédit attendues	264	1 025	463	1 752	211	1 021	392	1 624
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	207 640	12 114	1 378	221 132	198 984	12 461	1 236	212 681
Total des prêts, montant net	530 786 \$	34 974 \$	2 359 \$	568 119 \$	514 526 \$	41 668 \$	2 098 \$	558 292 \$

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 20 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2024) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 17 M\$ avaient été comptabilisées au 31 janvier 2025 (17 M\$ au 31 octobre 2024). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 janvier 2025 et au 31 octobre 2024. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 2 M\$ (8 M\$ au 31 octobre 2024) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 1 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2024) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 713 M\$ (221 M\$ au 31 octobre 2024) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués et désignés à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 10 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2024).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025				31 oct. 2024			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	165 728 \$	445 \$	- \$	166 173 \$	164 577 \$	117 \$	- \$	164 694 \$
– Très faible	15 061	298	-	15 359	15 112	4	-	15 116
– Faible	15 495	1 365	-	16 860	14 988	984	-	15 972
– Moyen	2 100	1 647	-	3 747	2 263	1 280	-	3 543
– Élevé	319	551	-	870	325	539	-	864
– Défaut	-	-	45	45	-	-	43	43
– Non noté	582	7	-	589	565	9	-	574
Expositions de détail, montant brut	199 285	4 313	45	203 643	197 830	2 933	43	200 806
Provision pour pertes de crédit attendues	55	120	-	175	42	52	-	94
Expositions de détail, montant net	199 230	4 193	45	203 468	197 788	2 881	43	200 712
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	164 733	591	-	165 324	156 560	571	-	157 131
– De qualité inférieure	70 837	3 022	-	73 859	66 788	3 018	-	69 806
– Liste de surveillance	20	890	-	910	28	878	-	906
– Défaut	-	-	205	205	-	-	123	123
– Non noté	1 005	42	-	1 047	1 117	91	-	1 208
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	236 595	4 545	205	241 345	224 493	4 558	123	229 174
Provision pour pertes de crédit attendues	56	32	9	97	54	40	9	103
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	236 539	4 513	196	241 248	224 439	4 518	114	229 071
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	435 769 \$	8 706 \$	241 \$	444 716 \$	422 227 \$	7 399 \$	157 \$	429 783 \$

Note 7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, aux	31 janv. 2025			31 oct. 2024	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5, 6}	Total	Total
Particuliers	14 922 \$	141 767 \$	101 977 \$	258 666 \$	252 894 \$
Entreprises et gouvernements ⁷	107 619	114 847	221 067	443 533	435 499
Banques	11 588	267	8 254	20 109	20 009
Emprunts garantis ⁸	-	-	59 868	59 868	56 455
	134 129 \$	256 881 \$	391 166 \$	782 176 \$	764 857 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				742 566 \$	725 849 \$
Désignés à leur juste valeur				39 610	39 008
				782 176 \$	764 857 \$
Composition du total des dépôts ⁹ :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				86 377 \$	84 460 \$
États-Unis				12 502	12 927
Établissements à l'étranger				6 282	5 691
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				531 980	526 186
États-Unis				108 289	101 141
Établissements à l'étranger				36 746	34 452
				782 176 \$	764 857 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 298,7 G\$ (288,4 G\$ au 31 octobre 2024) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 54,4 G\$ (52,9 G\$ au 31 octobre 2024).

2) Nets de billets acquis de 0,8 G\$ (0,6 G\$ au 31 octobre 2024).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 66,2 G\$ (61,1 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 16,1 G\$ (15,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 8. Titres secondaires

Le 22 janvier 2025, nous avons annoncé le rachat de la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 10 M\$ US et échéant en 2085, en date du 28 février 2025. Le prix de rachat des débetures est équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 38 M\$ US et échéant en 2084. Le prix de rachat des débetures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Note 9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025		31 janv. 2024	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	942 294 598	17 011 \$	931 098 941	16 082 \$
Émission en vertu de ce qui suit :				
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	1 261 526	77	379 025	20
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	629	-	5 117 729	308
Régime d'achat d'actions par les employés ²	-	-	671 192	39
	943 556 753	17 088 \$	937 266 887	16 449 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(3 500 000)	(63)	-	-
Actions autodétenues	24 502	2	(43 542)	(2)
Solde à la fin de la période	940 081 255	17 027 \$	937 223 345	16 447 \$

1) Depuis le dividende versé le 28 janvier 2025, et pour les dividendes déclarés à venir jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires reçues par les participants au Régime d'investissement à l'intention des actionnaires seront achetées sur le marché libre, au lieu d'être émises à même le Trésor. En ce qui concerne le régime d'achat d'actions, ce changement a pris effet le 1^{er} février 2025.

2) Au Canada, depuis le 11 octobre 2024, les cotisations salariales au Régime d'achat d'actions par les employés (RAAE) ont servi à acquérir des actions ordinaires sur le marché ouvert. Auparavant, ces actions étaient émises à même le capital autorisé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (« OPRCNA »)

Le 6 septembre 2024, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une OPRCNA. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 20 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de résiliation, ou iii) le 9 septembre 2025. Au cours du trimestre considéré, 3 500 000 d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 91,59 \$, pour un total de 320 M\$.

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Émissions

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 5 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 5)

Le 5 novembre 2024, nous avons émis des BRCRL de série 5 à 6,950 % d'un montant en capital de 500 M\$ US. Les BRCRL de série 5 viennent à échéance le 28 janvier 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 6,950 % (payable semestriellement) jusqu'au 28 janvier 2030. À compter du 28 janvier 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 janvier 2080, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux correspondant au taux des titres de cinq ans du Trésor américain en vigueur à cette date, majoré d'un taux annuel de 2,833 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 5, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 59 (FPUNV) (actions privilégiées de série 59) qui sont détenues dans la fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 59 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 5, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 5 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 59 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter chaque 28 janvier, 28 avril, 28 juillet et 28 octobre, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 5 à la valeur nominale, à compter du 28 janvier 2030.

Rachats

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 41, pour un coût de rachat total de 300 M\$.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Nos ratios de fonds propres, de levier et de CTAP sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux		31 janv. 2025	31 oct. 2024
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		46 213 \$	44 516 \$
Fonds propres de première catégorie	A	51 574	49 481
Total des fonds propres		59 114	56 809
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	B	341 930	333 502
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		13,5 %	13,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		15,1 %	14,8 %
Ratio du total des fonds propres		17,3 %	17,0 %
Exposition aux fins du ratio de levier	C	1 205 520 \$	1 155 432 \$
Ratio de levier	A/C	4,3 %	4,3 %
CTAP disponible	D	107 533 \$	101 062 \$
Ratio de CTAP	D/B	31,4 %	30,3 %
Ratio de levier CTAP	D/C	8,9 %	8,7 %

Nos ratios de fonds propres réglementaires sont assujettis à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, laquelle découle du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujettie à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 %, alors qu'elle était de 3,0 % au 1^{er} novembre 2023 et avait été augmentée à compter de cette date. C'est ce qui explique les ratios cibles actuels, qui tiennent compte de toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres sont donc respectivement de 11,5 %, 13,0 % et 15,0 %.

Pour compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent un ratio de levier, soit une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, au moins équivalent à 3,5 %, y compris une réserve applicable aux BISN de 0,5 %.

Aux termes de la ligne directrice CTAP, le BSIF exige en outre que les BISN maintiennent un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % majoré des exigences de RSI alors applicables (soit 3,5 % comme il a été mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 7,25 %.

Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	57 \$	48 \$	48 \$	1 \$	2 \$	1 \$
Charges nettes (produits nets) d'intérêts	(20)	(16)	(16)	5	6	6
Charges d'intérêt liées à l'effet du plafond de l'actif	1	-	-	-	-	-
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-
Charge nette (produits nets) au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé(e)s en résultat net	40 \$	34 \$	34 \$	6 \$	8 \$	7 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Régimes de retraite à cotisations définies	20 \$	17 \$	22 \$
Régimes de retraite d'État ¹	56	50	43
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	76 \$	67 \$	65 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et le *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Écarts actuariels nets liés aux obligations au titre des prestations définies	(166) \$	(5) \$	(699) \$	(7) \$	38 \$	(35) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	199	166	626	-	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	1	(28)	(1)	-	-	-
Profits nets (pertes nettes) de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	34 \$	133 \$	(74) \$	(7) \$	38 \$	(35) \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 11. Impôt sur le résultat

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt total d'environ 1 847 M\$ pour les années d'imposition de 2011 à 2019 en lien avec le refus des déductions de certains dividendes. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations similaires visant des années d'imposition ultérieures. La CIBC a déposé un avis d'appel à l'égard de l'année d'imposition 2011 afin que l'affaire soit judiciairisée. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, l'exposition résiduelle totale potentielle au titre de questions relatives à une perte en capital de change est d'environ 76 M\$. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Le 20 juin 2024, le Canada a adopté la *Loi de l'impôt minimum mondial* (LIMM), qui instaure le régime du Pilier 2 élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour mettre en œuvre un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % applicable à certaines sociétés multinationales. L'IMM en est à différentes étapes de son adoption à l'échelle mondiale. Certains des territoires où nous menons nos activités ont instauré l'IMM, qui s'applique à la CIBC depuis le 1^{er} novembre 2024.

L'IMM a eu une incidence de plus ou moins 1 % sur le taux d'impôt effectif consolidé du premier trimestre de 2025.

Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025	31 oct. 2024	31 janv. 2024
Résultat de base par action			
Résultat net applicable aux actionnaires	2 163 \$	1 874 \$	1 716 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	88	72	67
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	2 075 \$	1 802 \$	1 649 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	942 039	944 283	931 775
Résultat de base par action	2,20 \$	1,91 \$	1,77 \$
Résultat dilué par action			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	2 075 \$	1 802 \$	1 649 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	942 039	944 283	931 775
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	5 306	4 326	555
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	947 345	948 609	932 330
Résultat dilué par action	2,19 \$	1,90 \$	1,77 \$

¹ Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 1 615 008 options en cours (aucune option pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 et 7 202 031 options pour le trimestre clos le 31 janvier 2024) à un prix d'exercice moyen pondéré de 94,35 \$ (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 et 63,27 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024) pour le trimestre clos le 31 janvier 2025, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires. Les contrôles et litiges fiscaux sont exclus. Les questions fiscales sont abordées à la note 18 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsqu'elles ne sont ni probables ni peu probables. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte en sus du montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit que, outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 0,7 G\$ au 31 janvier 2025. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 janvier 2025 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2024 :

- *Quantum Biopharma c. Marchés mondiaux CIBC inc., et al.* : En janvier 2025, Marchés mondiaux CIBC inc. a déposé des motions en rejet.
- *Salko c. Services Investisseurs CIBC inc., Marchés mondiaux CIBC inc., et al.* : En janvier 2025, la Cour d'appel du Québec a rejeté l'appel interjeté par le demandeur contre la décision de certification. L'action collective continue d'être autorisée contre Services Investisseurs CIBC inc., ainsi que d'autres défenderesses, mais a été rejetée contre Marchés mondiaux CIBC inc.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2025		31 oct. 2024		31 janv. 2024	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ^{1,2}	10 679 \$	8 270 \$	11 225 \$	8 990 \$	11 056 \$	8 938 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	862	s. o.	961	s. o.	867	s. o.
Divers ³	1 178	648	1 045	608	811	547
Total	12 719 \$	8 918 \$	13 231 \$	9 598 \$	12 734 \$	9 485 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux mobiles et en ligne pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi qu'une plateforme de courtage en ligne à l'intention des clients de détail et des services de gestion d'actifs à l'intention des investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des solutions de services bancaires et de gestion des avoirs personnalisées et axées sur les relations partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans six marchés américains.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services de Banque d'investissement et des Services financiers aux entreprises, ainsi que des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Tirant parti des capacités de notre plateforme distinctive, Marchés des capitaux offre également des solutions de paiement multidevises novatrices aux clients de la banque.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque et Finance, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC Caribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Les modifications à la présentation de l'information financière ont été apportées au premier trimestre de 2025, ce qui a eu une incidence sur nos unités d'exploitation stratégiques. Se reporter à la partie ombragée de la section Modifications à la présentation de l'information financière du rapport de gestion pour plus de précisions.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2025	Produits nets d'intérêts	2 326 \$	718 \$	562 \$	70 \$	125 \$	3 801 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	597	985	285	1 504	109	3 480
	Total des produits	2 923	1 703	847	1 574	234	7 281
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	428	39	68	21	17	573
	Amortissement et perte de valeur ²	58	1	23	1	203	286
	Autres charges autres que d'intérêts	1 402	852	447	704	187	3 592
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 035	811	309	848	(173)	2 830
	Impôt sur le résultat	270	220	53	229	(113)	659
	Résultat net (perte nette)	765 \$	591 \$	256 \$	619 \$	(60) \$	2 171 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	8 \$	8 \$
	Actionnaires	765	591	256	619	(68)	2 163
	Actif moyen^{3,4}	338 184 \$	100 474 \$	65 791 \$	375 453 \$	218 905 \$	1 098 807 \$
31 oct. 2024 ⁵	Produits nets d'intérêts	2 239 \$	676 \$	506 \$	34 \$	178 \$	3 633 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	603	926	227	1 121	107	2 984
	Total des produits	2 842	1 602	733	1 155	285	6 617
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	280	24	83	31	1	419
	Amortissement et perte de valeur ²	55	-	25	3	206	289
	Autres charges autres que d'intérêts	1 408	823	390	649	232	3 502
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 099	755	235	472	(154)	2 407
	Impôt sur le résultat	307	204	35	126	(147)	525
	Résultat net (perte nette)	792 \$	551 \$	200 \$	346 \$	(7) \$	1 882 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	8 \$	8 \$
	Actionnaires	792	551	200	346	(15)	1 874
	Actif moyen^{3,4}	336 470 \$	98 070 \$	61 907 \$	332 561 \$	206 839 \$	1 035 847 \$
31 janv. 2024 ⁵	Produits nets d'intérêts ⁶	2 105 \$	488 \$	465 \$	141 \$	50 \$	3 249 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	574	949	222	1 169	58	2 972
	Total des produits⁶	2 679	1 437	687	1 310	108	6 221
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	337	20	244	-	(16)	585
	Amortissement et perte de valeur ²	58	-	23	2	193	276
	Autres charges autres que d'intérêts	1 308	700	460	588	133	3 189
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	976	717	(40)	720	(202)	2 171
	Impôt sur le résultat⁶	262	194	(32)	198	(179)	443
	Résultat net (perte nette)	714 \$	523 \$	(8) \$	522 \$	(23) \$	1 728 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	12 \$	12 \$
	Actionnaires	714	523	(8)	522	(35)	1 716
	Actif moyen^{3,4}	332 637 \$	93 331 \$	59 152 \$	302 030 \$	195 171 \$	982 321 \$

1) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

2) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

3) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et celle qui est examinée par la direction.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées pour refléter les modifications à la présentation de l'information financière précitées.

6) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) de 68 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743, ou par courriel, à l'adresse relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la CIBC pour le premier trimestre aura lieu le jeudi 27 février 2025, à 7 h 30 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 5601311#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 1073773#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'au 13 mars 2025, à 23 h 59 (HE). Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4825374#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7808652#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la CIBC aura lieu le jeudi 27 février 2025, à 7 h 30 (HE) en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 3 avril 2025.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à Compagnie Trust TSX (Canada), C. P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} nov. 2024	87,64 \$	
2 déc. 2024	90,99 \$	
2 janv. 2025	91,30 \$	
28 janv. 2025		92,74 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada
www.cibc.com/francais